

LE DEVOIR

VOL. LXXXIX - N° 90

MONTREAL, LES SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 AVRIL 1998

5 CAHIERS - 1.95\$ + TAXES = 2.25\$

LIVRES

Le plus récent roman de Margaret Atwood, page D 1



LES ARTS

Les canaux spécialisés révolutionneront-ils la télévision?, page B 1

MONTREAL

Loin du compte, les Expos récoltent de nouveaux appuis, page A 5



FORMES

La maison écologique de l'architecte Jacques Poirier, page D 10

PERSPECTIVES

Tenir les livres

C'est un premier ministre «lecteur» qui a tenu les rênes du Sommet sur la lecture et le livre. Lucien Bouchard aura souvent essayé de ramener les discussions de ce premier sommet culturel de l'histoire québécoise autour du principal intéressé, celui qui lit, ou qui devrait lire, rappelant à l'ordre les commerçants, petits et grands, pour qui le livre est affaire de négoce, ne l'oublions pas.

Il y avait là de quoi combler les vœux de plusieurs des principaux maillons de la chaîne du livre, du plus petit au plus grand, de l'écrivain au lecteur: un Sommet sur la lecture et le livre, présidé, qui plus est, par le premier ministre Lucien Bouchard. Sa seule présence, et aussi les quelque 40 millions de dollars qu'il insufflé à cette industrie chambranlante, ont agi comme un baume sur les plaies de l'univers livresque. Félicitons-nous, entendait-on en coulisses, non seulement notre gouvernement place-t-il la culture en haute estime, mais il croit aussi que la lecture peut «nourrir notre identité de Québécois», comme l'affirmait M. Bouchard au moment d'inaugurer l'événement.



Marie-Andrée Chouinard

L'objectif est clair: effacer de nos registres cette sombre statistique selon laquelle près de la moitié de nos comparses lisent très peu ou pas du tout. Fort bien. Mais voilà sans doute l'un des seuls consensus solides autour desquels il y a lieu de célébrer car, sur les voies possibles pour donner «le temps de lire» et en faire «un art de vivre», les divisions demeurent.

Regarnissons les tablettes de nos bibliothèques, dit-on. Au cours des trois prochaines années, l'achat de près de deux millions de nouveaux bouquins servira cet objectif, remplumant les libraires au passage. Livres québécois, ou livres... américains traduits par les Français?

Donnons le goût de lire le plus rapidement possible, ajoutet-on — le président de l'Union des écrivains du Québec, Louis Gauthier, coloré personnage, propose même de pousser cette option jusqu'au département d'obstétrique de tous les hôpitaux du Québec où, parmi les couches, les crèmes et les préparations lactées, pourraient se glisser un livre pour le bébé, et un autre pour la mère! Mais comment s'y prendre? L'école, la garderie, la famille — même les grands-parents, une idée proposée en plénière et retenue par le premier ministre — peuvent jouer un rôle dans «l'éveil à la lecture», mais encore faut-il déterminer un plan d'action précis et entièrement concerté.

Dans la foulée des échanges, il aura été facile d'oublier, parfois, l'objet de la politique de Louise Beaudoin: le lecteur. Transformé trop souvent en consommateur de livres, avec toutes les prémisses commerciales que cela comporte, ce lecteur — et le futur lecteur, puisque le taux d'analphabétisme n'a rien de réjouissant: seulement 56% de la population a des habiletés de lecture suffisantes — a trop souvent pris le deuxième rang des débats.

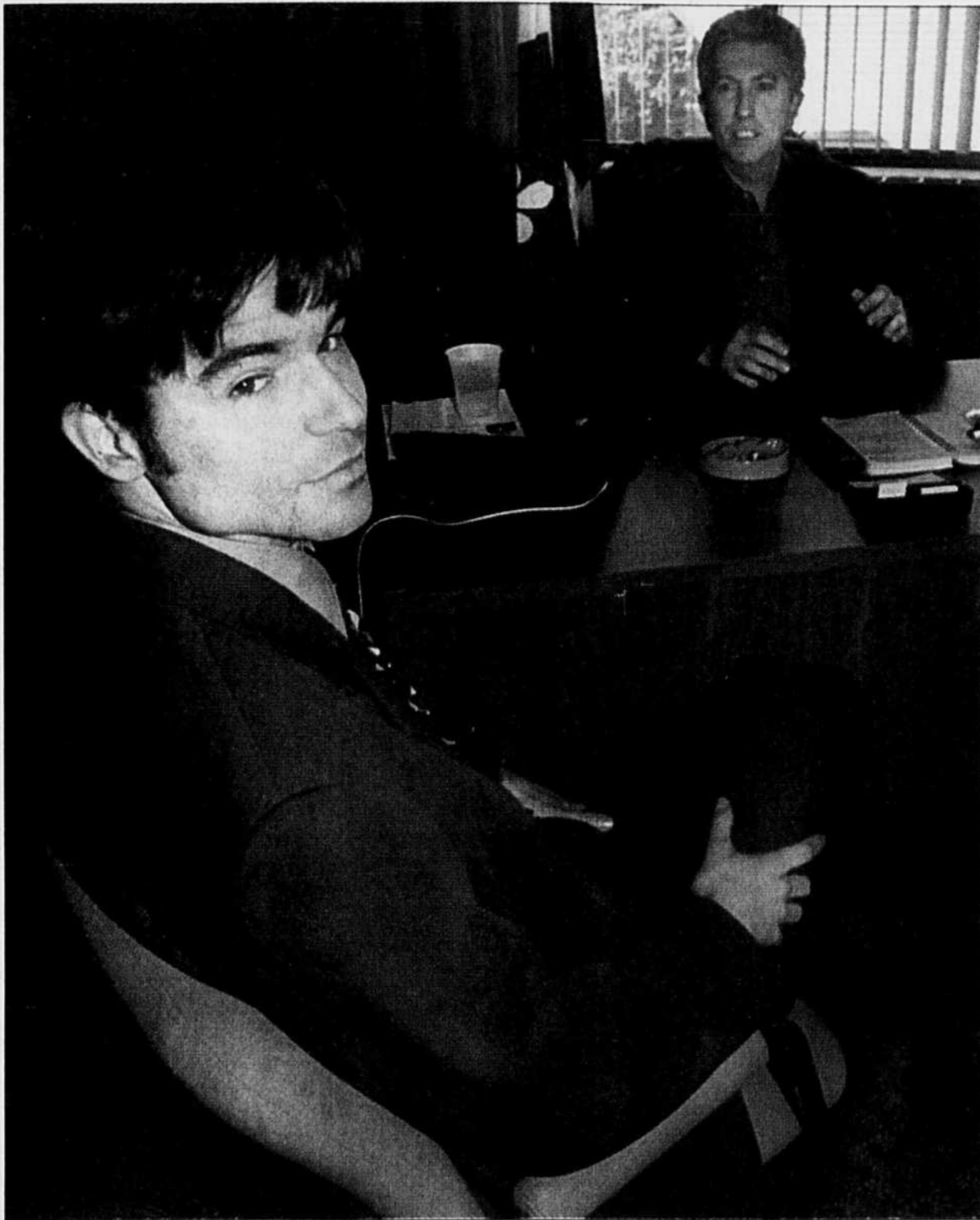
Aux éditeurs, distributeurs et libraires, fort certainement tous amoureux des livres mais aussi à leur remorque financière, Lucien Bouchard a pris soin de rappeler le but de l'opération: s'assurer que l'on lise davantage et, pour faciliter l'opération, empêcher toute hausse du prix du livre, «déjà trop cher».

S'étonnera-t-on alors qu'à la portion des débats que tous attendaient avec la plus grande impatience, cette fameuse plénière autour de la philosophie du prix unique, le président de séance ait rapidement entériné l'idée d'un groupe de travail, issu de ce groupe de travail qu'on croyait être le sommet? La tendance est aux audiences, comités et autres instances conçues pour discuter; certaines questions, comme le choix d'un emplacement pour une future Grande Bibliothèque, méritent plus de verbosité, semble-t-il, qu'un sommet sur la lecture en entier. Jugez par vous-même: trois jours entiers contre quelque 12 heures d'échanges bien minutés.

Peut-être pour signifier que les querelles commerciales avaient assez duré, Lucien Bouchard a dont dit oui à cette nouvelle ramification à laquelle siègeront des partisans de toutes les mesures, dont l'économiste Pierre Fortin, nouveau venu dans cette chamaille purement économique, avouons-le. Au terme de ses réflexions approfondies — le groupe n'a plus que deux mois pour trouver la solution miracle —, c'est à la ministre Louise Beaudoin, curieusement effacée dès le moment où son capitaine a pris la barre, que reviendra le soin de trancher.

La tâche ne sera pas mince: il faudra aller au delà de tout ce qui s'est déjà dit ou écrit sur les bienfaits et préjudices du prix unique, tentant de prouver «hors de tout doute raisonnable» que telle ou telle autre option n'entraînerait pas la hausse du prix du livre, celui qu'on achète chez Wal-Mart ou cet autre recommandé par le libraire du coin. Voilà ce dont Lucien Bouchard voudra être convaincu, pour que le lecteur, qu'il soit bouquinier ou adepte des paniers d'épicerie, découvre le plaisir des mots sans avoir l'impression de mettre le nez dans son livre de comptes.

Changement de garde



Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a passé l'éponge, hier, et a signé la pétition de son jeune député Stéphan Tremblay.

Le combat de Stéphan Tremblay ne fait que commencer

Le fauteuil du député Stéphan Tremblay a fait beaucoup jaser cette semaine. Un peu trop même, selon le principal intéressé, qui aimerait bien discuter de mondialisation et de pauvreté plutôt que de la couleur dudit objet. Le fauteuil sera de retour cette semaine au Parlement, mais le combat de Stéphan Tremblay, lui, ne fait que commencer.

JUDITH LACHAPELLE
LE DEVOIR

Cinq jours après le début de la tornade, le député Stéphan Tremblay fera une pause cette fin de semaine pour réfléchir aux façons de mener son combat sur le terrain. Sa sortie de lundi dernier a eu l'effet d'une bombe, mais le député veut maintenant revenir aux choses sérieuses. Le fauteuil, pour ceux qui s'en inquiétaient, est dans son comté du Lac-Saint-Jean et sera de retour mardi à Ottawa. Et le débat que Stéphan Tremblay veut soulever pourrait prendre son envol à cette occasion avec une discussion sur l'Accord multilatéral sur l'investis-

tissement (AMI), à la demande spéciale du Bloc. Stéphan Tremblay aura au moins réussi la première partie de son plan. Les images de la télévision qui l'ont montré soulevant son fauteuil à bout de bras, avant d'être entouré par une meute de journalistes à sa sortie de la salle des débats, ont fait le tour du monde. Des appuis venus non seulement du Québec mais aussi de France, de Belgique, des États-Unis et de la Suède se sont mis à pleuvoir. On a admiré son courage de sonner l'alarme sur la mondialisation des marchés, sur l'augmentation de l'écart entre riches et pauvres ainsi que sur l'apparente impuissance des élus à régler le problème.

Hier, en entrevue, il s'est expliqué sur les circonstances de son coup d'éclat. D'abord, son geste était planifié. Prévu initialement pour le 25 mars à l'occasion du deuxième anniversaire de son élection, il a ensuite été repoussé jusqu'à lundi dernier, anniversaire de son arrivée à la Chambre des communes. Ensuite, le fauteuil, c'était son idée. «On savait que c'était "kamikaze"», reconnaît-il, en ajoutant que ça aurait pu mal tourner pour lui et son équipe, qu'il aurait pu être ignoré et mis de côté. «On avait même prévu une traversée du désert pendant quelque temps, et j'étais prêt à la faire. Je savais qu'on avait raison!»

VOIR PAGE A 14: COMBAT

Enquête Sondagem

Bouchard doit rajeunir son équipe

Plus de 70% des Québécois souhaitent un remaniement

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Même si leur gouvernement est en panne et que leur système de santé est en crise, les Québécois ne jugent pas qu'il faille pour autant crucifier le premier ministre Bouchard. À leur avis, l'injection de nouvelles ressources financières dans le réseau de la santé et un remaniement ministériel majeur constituent le passage obligé vers le rétablissement de la confiance populaire.

Une enquête d'opinion publique réalisée par la maison Sondagem pour le compte du *Devoir* tend à démontrer que le gouvernement dispose encore d'une certaine marge de manœuvre, pourvu qu'il prenne des mesures correctrices. La très grande majorité des Québécois (84,5%) trouvent «très ou assez important» que le gouvernement réinvestisse de l'argent dans la santé, en opposition avec les 12,3% pour qui cette idée est «peu ou pas du tout» importante.

Effectué du 17 au 20 avril auprès de 1030 personnes, ce sondage porte à croire par ailleurs que l'usure du pouvoir commence à faire son œuvre et qu'une impression d'assez vu est en voie d'imprégner le subconscient collectif: 71,4% sont d'opinion que le premier ministre Bouchard devrait rajeunir son équipe en procédant à un remaniement ministériel, une opération que 21,5% jugent inutile.

Les sondages ont soumis trois autres options à l'appréciation des personnes interrogées, ce qui a fourni des indications relativement précises quant aux priorités politiques des gens: 60,1% se sont ralliés à la suggestion voulant que le premier ministre s'engage à ne pas tenir de référendum dans un prochain mandat; 37,9% ont convenu

VOIR PAGE A 14: BOUCHARD

Charest s'empêtre dans la Déclaration de Calgary

L'incontournable Déclaration de Calgary se dresse devant Jean Charest et le futur chef libéral ne semble plus savoir comment la contourner. S'il s'interrogeait il y a quelques semaines sur la signification du «caractère unique du Québec» tel que défini à Calgary, il croit aujourd'hui qu'il s'agit d'un équivalent de la notion de «société distincte», telle qu'inscrite dans l'Accord du lac Meech. «Dans la mesure où il n'y a pas de dilution de ce qu'on appelle la société distincte», a déclaré le futur chef libéral lors d'un point de presse, si on veut présenter d'autres mots, je suis ouvert à ça. [...] L'examen que j'en ai fait m'amène à conclure que ça reflète fidèlement ce qui était recherché dans la notion de société distincte.» Déçu des résultats du sondage Léger et Léger qui ramène le PLQ à un avantage de six points sur le PQ dans les intentions de vote alors qu'il jouissait d'une avance de 12% en mars, ou embarrassé par les questions pressantes des journalistes au sujet de la Déclaration de Calgary, M. Charest a presque oublié hier de répondre aux journalistes anglophones. Mais il s'est ressaisi pour finalement nuancer ses propos.

Lire nos informations, page A 6

Squeegée du dimanche

Mon calepin, mon stylo... ma raclette

Le *squeegée* gomme les pare-brise depuis le début du printemps à Montréal. Le centre-ville surchauffe au fur et à mesure qu'il se réchauffe. Les laveurs marginaux sont en effet vus comme un fléau urbain par les automobilistes, un casse-tête politique par les autorités. Le *Devoir* a envoyé un des siens dans la rue, muni d'une seule raclette, pour tenter de mieux comprendre ce phénomène social. Voici le récit de sa journée de travail.

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Payant, le *squeegée*? Même un novice s'en tire avec 10\$ de l'heure en moyenne. Des dollars arrachés aux automobilistes au prix de nombreux efforts répétés, et au risque d'y perdre une parcelle de son amour-propre.

Même s'il n'est pas réglementé par un quelconque ordre professionnel, même s'il est exempt de tout impôt, le *squeegée* reste un travail. A tenir la raclette, on court d'une voiture à l'autre, on se cambre au-des-

sus du pare-brise panoramique d'une fourgonnette, on se hâte avant que les automobilistes mettent les gaz et on essaie tant bien que mal de nettoyer la glace en un court laps de temps plutôt que de la salir.

Une pleine journée de *squeegée*, avec le traître soleil qui tape sur la tête, vide son marginal à coup sûr. Mais cela n'enlève rien à l'exotisme de cet art urbain. Imaginez: tous les avantages d'un boulot au grand air, sans avoir à sortir sous la pluie, cette fine faucheuse. Libre à vous de déterminer la cadence et les horaires. Il n'y a pas de patron, pas plus qu'il n'existe de partage des



Notre journaliste Brian Myles a partagé l'existence des laveurs de pare-brise marginaux.

VOIR PAGE A 14: SQUEEGEE

MÉTÉO

Montréal Nuageux. Dégagement en après-midi. Max: 15 Min: 4	Québec Nuageux avec éclaircies. Max: 8 Min: 1 Détails, page C 4
---	--

INDEX

Agenda..... D 8	Livres..... D 1
Annonces..... C 12	Le monde..... A 10
Les Arts..... B 1	Les sports..... C 14
Avis publics..... C 11	Montréal..... A 3
Économie..... C 1	Mots croisés C 11
Editorial..... A 12	Politique..... A 8

www.ledevoir.com



Une NUIT d'écriture aux quatre coins du Québec...

D'hier à aujourd'hui

Le marathon d'écriture intercollégial a déjà huit ans. Depuis ses débuts, le concept a bien sûr changé ; le nombre de participants est passé de 18 à 220 ; de nouveaux collaborateurs, comme les Éditions Québec Amérique, se sont joints au cégep André-Laurendeau ; l'organisation d'un tel événement requiert désormais des mois de préparation. Qu'à cela ne tienne ! Les années ont beau passer et l'événement gagner en popularité, l'envoûtement des collégiens et collégiennes est pour sa part demeuré intact. Fidèles souveraines, l'imagination et l'inspiration continuent de transcender ce 24 heures de création littéraire.

Un succès sans précédent

C'est donc de 14h30 à 14h30, les 13 et 14 mars derniers, que s'est tenu le 8^e marathon d'écriture intercollégial. Sous le thème *C'est arrivé un soir de pleine lune*, 220 étudiantes et étudiants réunis au cégep André-Laurendeau, aux cégeps de Chicoutimi, de Rimouski et de Victoriaville, ont vécu, selon leurs dires, des moments inoubliables. Au cégep André-Laurendeau, aucun effort n'avait été ménagé afin que les participantes et participants se souviennent de cette nuit d'écriture. Sous la présidence d'honneur de Stéphane Bourguignon, entre autres auteur du *Principe du geyser* et scripteur pour de nombreux humoristes, des spécialistes de l'écriture sous toutes ses formes avaient accepté d'animer des ateliers d'écriture. Il n'en fallait pas plus pour inciter les étudiantes et étudiants alors réunis à lire leurs écrits sous l'oreille attentive de ces mentors. Nous vécurent alors...

Des moments amusants...

La rupture amoureuse a pris des airs de blagues, dans le cadre de l'atelier sur l'humour, animé par Stéphane Bourguignon. Ne portant pourtant pas sur l'humour, l'atelier sur la chanson présenté par la parolière Sylvie Massicotte a offert une autre occasion de bien rigoler quand un étudiant s'est improvisé auteur interprète avec une chanson portant sur le poids de la laideur physique.

Imaginez quatre hommes dans une pourvoirie occupés à festoyer l'anniversaire de l'un d'eux. Tout à coup, quatre femmes arrivent en hydravion. Quelques jours plus tard, les épouses des chasseurs arrivent à leur tour. Voilà le début de scénario pour lequel Michel Poulette a demandé aux étudiantes et étudiants de concevoir une fin. On en a alors vu de toutes les couleurs, tout comme dans l'atelier sur la BD animé par Tristan Demers.

Marathon d'écriture intercollégial 8^e édition

...engageants...

Franco Nuovo a lui aussi soulevé la foule en encourageant marathoniennes et marathoniens à se prononcer, en tant que *columnist*, sur des sujets chauds, comme les compressions budgétaires, les grèves, la taxe à l'échec. Il va sans dire que certains textes ont suscité des cris et des applaudissements, dont voici un extrait :

« ...ce n'est pas une journée ou deux de grève qui me tuent, loin de là. C'est plutôt ce courant de pessimisme au cube qui bouffe à la société l'espoir de s'en sortir. C'est écoeurant, on favorise l'élitisme dit-on et que devrait-on favoriser ? Le pourritisme !... »

Durant l'atelier animé par Normand de Bellefeuille, éditeur adjoint aux éditions Québec Amérique, ces jeunes visionnaires assoiffés de justice et d'idéalisme ont tout de même dû se rendre à certaines évidences ; par exemple, même bourrés de talent, certains auteurs ne parviendront pas à être édités et ce, pour mille et une raisons tout à fait hors de leur contrôle. Voilà qui explique, en partie, pourquoi sur 912 manuscrits reçus l'an dernier, seuls 27 ont été publiés.

...enlevants

Enfin, juste avant que ne se termine cette extraordinaire nuit blanche, Christian Vézina a sublimé le marathon. Ce conteur de l'île d'Orléans nous a offert des moments de pure grâce en déclamant avec un élan venu d'on ne sait où les écrits des grands poètes. Du *Cyrano* de Rostand, à Raymond Devos en passant par Prévert, il les a fait vivre avec une telle authenticité ! Il m'apparaît impossible de décrire son talent et l'ambiance qu'il a su créer ; les mots ont parfois de ces limites. Il fallait y être, il fallait le voir, l'entendre et frémir.

Le repos du guerrier

Leurs pieds ont repris le rythme de tous les jours, leur tête s'est de nouveau remplie du quotidien, et les étudiantes et étudiants s'en sont retournés d'où ils venaient, comme si de rien n'était. Pourtant, de cette guerre sans merci qu'ils ont livrée à l'épuisement intellectuel sont nés des histoires, des fantasmes, des personnages, des émotions qui maintenant viendront frapper aux portes de l'imaginaire et de la création afin de pouvoir encore vivre. Tous l'auront bien vite compris, on ne peut tourner ainsi la page sur un 24 de création littéraire !

LE CONCOURS LITTÉRAIRE

Le vendredi 14 mars, à 16h, Stéphane Bourguignon a dévoilé le thème qu'il avait choisi d'imposer pour le concours littéraire. L'efficacité de l'appel conférence a rendu possible la divulgation simultanée de cette information aux participantes et participants de tous les cégeps. Dès lors, tous devaient produire un texte d'environ 250 mots autour de *L'instant d'après j'étais déjà ailleurs*.

Après la remise des textes, des jurys locaux ont dans un premier temps choisi les meilleurs textes dans chacun des cégeps hôtes. Par la suite, un jury provincial composé d'enseignants de différents cégeps du Québec ont décerné, parmi les 17 finalistes, le premier et deuxième prix. C'est ainsi que Emmanuelle Fournier Chouinard, du cégep de Rimouski, a remporté le premier prix, qui consistait en un exemplaire du dictionnaire *Robert Historique de la langue française* en deux tomes, alors que Maude Pomerleau, du cégep Marie-Victorin, a raflé le deuxième prix, soit le dictionnaire *Robert de la langue française* sur cédérom.

Parce que tous ne peuvent gagner, mais que plusieurs le méritent, nous tenons à féliciter tous les participantes et participants de ce concours, dont les finalistes étaient les suivants :

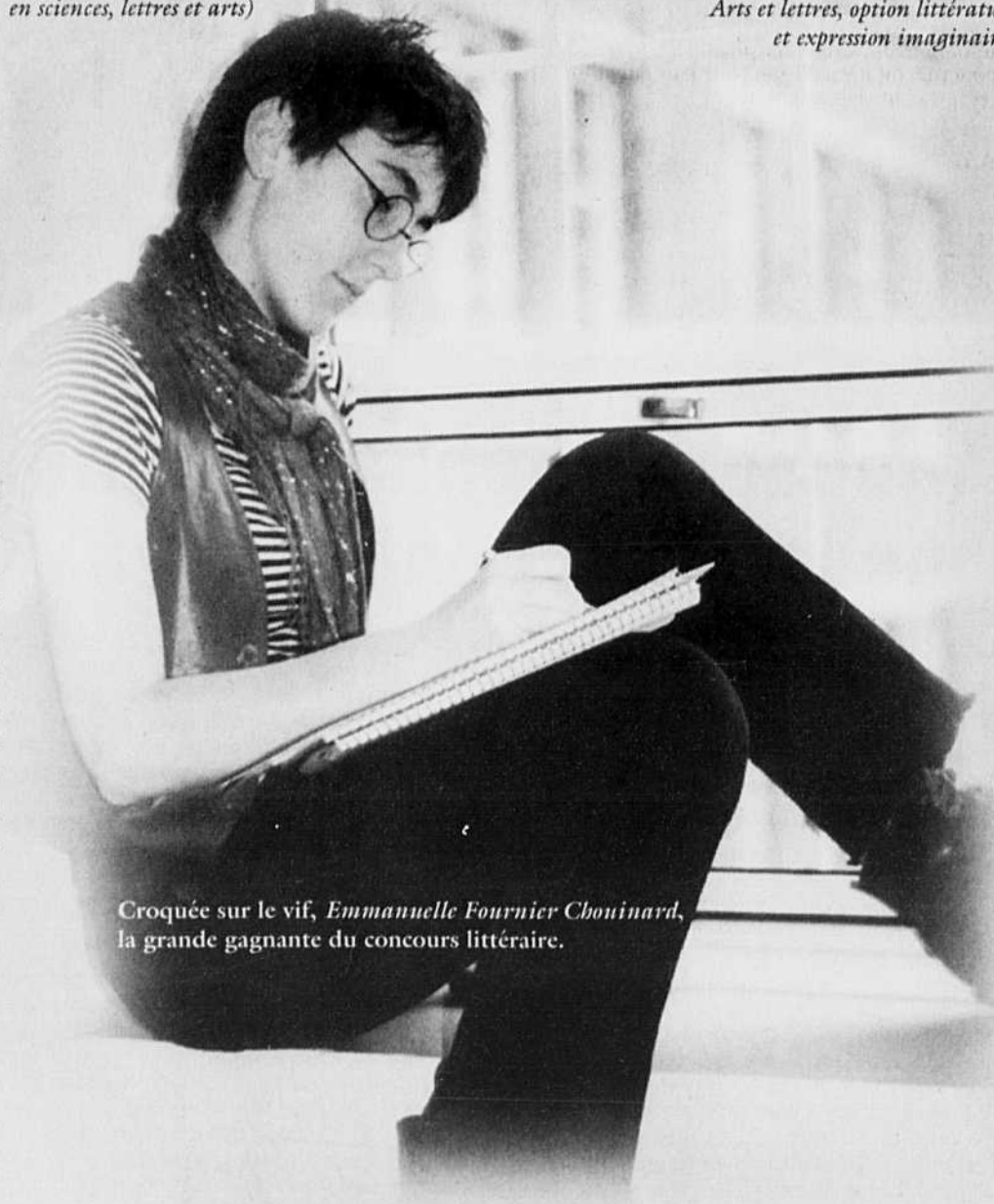
Magalie Allard (Cégep de Shawinigan)
Catherine Lavoie (Cégep d'Alma)
Caroline Blais (Cégep de Sainte-Foy)
Mathieu Lavoie (Cégep de Sainte-Foy)
Simon Lambert (Cégep de Sorel-Tracy)
Steve Lebel (Cégep de Victoriaville)
Isabelle Thériault (Cégep de Rimouski)
Étienne Laurence (Cégep de Rimouski)
Patrick Roy (Cégep de Victoriaville)
Isabelle Payette (Cégep de Bois-de-Boulogne)
Marie-Soleil Roy (Cégep Joliette-de-Lanaudière)
Jean-Philippe Berthold (Cégep Montmorency)
Oscar Chica (Cégep Montmorency)
Marie-Aude Boislard (Cégep de l'Outaouais)
Néransra Siharath (Cégep de Saint-Laurent)

1^{er} prix

Le Rôle

« Madame... » Ce rôle d'agonie parvint à mon oreille à la seconde ultime où je sentis la dernière fibre me rattachant encore à ce maudit costume de chair se rompre. Enfin, la triste pantomime s'achevait ; le rideau de la mort s'abaissait doucement, jalousement, comme pour interdire aux spectateurs de découvrir le véritable enjeu de ce drame. « Passez votre chemin bonnes gens ! Rien de plus qu'un simple duel ! » Les principaux acteurs gisaient au sol, moi, lui, semblables à de pauvres marionnettes abandonnées à elles-mêmes, dans le théâtre de leur vie, par un Dieu, un Directeur, qui ne daignait plus faire jouer leurs ficelles, soucieux qu'il était d'aller vider quelques bouteilles avant la prochaine représentation. L'allégorie de ce que fut ma vie se présenta à moi simplement, clairement. Loin d'en éprouver de la tristesse, je sentis, en cet instant sublime, sourdre en mon être, par petites vagues tout d'abord et bientôt en un torrent à la fois infernal et salvateur, le plaisir si ardemment recherché tout au cours de mon pèlerinage en cette vallée de larmes. On dit que le trépassé par décapitation garde ses facultés encore quelques instants dans la mort. Pure vérité qui me value cette dernière et unique véritable extase. J'en atteste sur mon bonheur lavé et sur mon chef, à ce jour solitaire. Voilà d'ailleurs l'explication de ma préférence du sabre qui tranche en lieu et place du fleuret ou de l'épée qui transperce. Pardonne-moi mon amour, mon amant, d'avoir ainsi abusé de toi, d'avoir usurpé un costume qui n'était pas de mon sexe pour pouvoir me dépouiller d'une enveloppe qui n'était pas à la mesure de mon âme. « Madame... » Soubresaut de terreur dans cette voix que jusqu'alors, jamais homme ou Dieu n'avait fait tressaillir. Et moi, le corps immobile, vertical... Et moi, la tête qui tombe, qui tombe et qui n'en finit plus de tomber. Les yeux ouverts, fixés sur toi et une partie de ce qui fut moi. Et les vagues de jouissance qui me submergent... « Madame... » Trop tard ! L'instant d'après, j'étais déjà ailleurs.

Emmanuelle Fournier Chouinard
(Cégep de Rimouski, DEC intégré
en sciences, lettres et arts)



Croquée sur le vif, Emmanuelle Fournier Chouinard, la grande gagnante du concours littéraire.

Maude Pomerleau
(Cégep de Marie-Victorin,
Arts et lettres, option littérature
et expression imaginaire)

2^e prix

L'instant d'après j'étais déjà ailleurs

J'ai fermé la porte sans bruit, sans me soucier de la nuit qui venait de recouvrir le ciel de son bleu uniforme et pénétrant, de ses étoiles immobiles et de la lune encore un peu endormie. J'ai regardé les marches de bois qui descendaient dans la cours, ces marches qui me séparaient de la chaleur réconfortante de la maison familiale. J'étais entre deux mondes, là, debout sur la galerie, les mains dans les poches de ma veste rouge. J'ai tourné légèrement ma tête pour voir, avant de partir, la lumière jaune qui se faufilait entre les carreaux de la fenêtre, et mon regard s'est finalement fixé sur l'escalier qui m'attendait dans la pénombre invitante.

J'ai posé mon pied sur la première marche puis sur la deuxième. De là, j'ai promené mon regard dans la nuit qui s'étendait à perte de vue devant moi, les yeux dans la noirceur mystérieuse de l'horizon. Je suis ensuite descendue sur la marche suivante, je me suis arrêtée instinctivement. J'ai fermé les yeux et pris une grande respiration comme si chaque particule de la Voie lactée entraînait dans mes poumons pour me faire revivre à nouveau. J'ai fait un pas de plus et de là, j'ai laissé le silence me pénétrer doucement. J'étais si bien dans ce calme profond, ce calme obscur qui m'habite si souvent. L'ombre des ténèbres se retrouvait maintenant derrière mes paupières closes, comme deux écrans qui transposaient l'intensité ; en suspension devant mes yeux.

Il n'y avait que la caresse du vent pour me rappeler que j'étais là, debout dans l'escalier.



Si on me donnait 24 heures pour écrire ce qui me chante, que pourrait-il bien sortir de ma plume ? Les premières minutes verraient sans doute le papier accueillir des réflexions bien senties sur l'éducation, sur la vie publique, sur le destin des peuples. Mais sans doute, à la 86 400^e seconde, serais-je devenue poète ou coquine prosatrice !

C'est tout le charme du Marathon d'écriture que de créer un environnement propice à la libre émergence des idées ou des images, autant qu'au fin cisèlement du style.

Cette expérience remarquable prend chaque année de l'ampleur, grâce à l'appui de nombreux partenaires, dont le ministère de l'Éducation du Québec. Le jour est enfin venu de goûter ensemble, dans les pages du *Devoir*, les fruits du 8^e Marathon d'écriture.

La ministre de l'Éducation


Pauline Marois

 Gouvernement du Québec
Ministère de
l'Éducation



Stéphane Bourguignon
président d'honneur
du 8^e marathon d'écriture
intercollégial.



FONDATION DU CÉGEP
ANDRÉ-LAURENDEAU

REMERCIEMENTS

Monsieur Louis Martin,
président de la Fondation du cégep André-Laurendeau
Madame Pauline Marois, ministre de l'Éducation
(Direction générale de l'enseignement collégial)
Madame Louise Beaudoin,
ministère de la Culture et des Communications
Madame Liza Frulla, députée de Marguerite-Bourgeoys
Les éditions Québec Amérique
Les dictionnaires Le Robert
Les Services alimentaires CVC

COMITÉ ORGANISATEUR du 8^e marathon d'écriture intercollégial

Au cégep André-Laurendeau
Gilbert Forest, coordination provinciale
Jean-Jacques Barrette, ressources matérielles
Annie Bonneville, coopérative étudiantes
Francine Duquette, direction des études
Marie-Josée Fiset, ressources matérielles
Line Légaré, communications
Manon Lepage, affaires étudiantes
Marie-Pier Poulin, département de lettres
Julie Roberge, Département de lettres



Au cégep de Chicoutimi
Ghislain Lespérance, coordination

Au cégep de Rimouski
Clément Mainville, coordination

Au cégep de Victoriaville
Renée Roy, coordination

Collaboration spéciale
Les Éditions Québec Amérique



LE DEVOIR

MONTREAL

Les « primes de marché »
sont contestées à l'UQAMComme ailleurs, un petit groupe de professeurs est
nettement privilégié par rapport à la majorité

Les universités ont l'habitude de verser des primes à un certain nombre de professeurs pour les attirer ou les empêcher d'aller ailleurs. Mais en ces temps de compressions, cette mesure n'est pas très populaire à l'UQAM.

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

L'Université de Québec à Montréal distribue chaque année 245 000 \$ en primes à 27 professeurs, dont le salaire dépasse ainsi largement la rémunération maximale prévue à la convention collective des professeurs.

La distribution de ces primes suscite un profond mécontentement au sein du corps professoral, parce que la direction demande depuis de nombreuses années aux professeurs « ordinaires » de travailler plus et de se serrer la ceinture. En trois ans, les professeurs ont subi une baisse de salaire de 1 % et renoncé à deux hausses de 1 % prévues pour le secteur public. La direction a augmenté le nombre d'étudiants par salle de cours et, surtout, laissé vides les chaises des professeurs qui ont pris leur retraite, ce qui a entraîné une augmentation de la tâche.

« À l'UQAM, il y a un système de promotion bien précis, mais là, c'est l'arbitraire qui règne. Étant donné que cela a lieu en période de compressions, nous avons l'air de din-dons », résume Louis Gill, vice-président du Syndicat des professeurs de l'UQAM.

La direction de l'UQAM invoque « la situation de concurrence » dans laquelle elle est placée. « Nous sommes obligés, pour retenir certains professeurs, de leur offrir certaines conditions », résume Jean-Paul Legrand, directeur du service des ressources humaines à cet établissement.

Sur les tensions que cette réalité crée parmi les professeurs, M. Legrand répond par une question: « Est-ce que cela crée des tensions de recruter le Prix Nobel de physique? »

Rien n'interdit à la direction de l'UQAM — ou d'une autre université — de verser à un professeur un salaire plus élevé que ce qui est prévu dans la convention collective. L'an dernier, les salaires des « hors-taux », comme les décrit le syndicat des professeurs, dépassaient le salaire au sommet de l'échelle par des pourcentages variant de 1 % à 7 %.

Deux catégories de professeurs reçoivent des primes, ceux qui sont très en demande ailleurs dans le système universitaire ou dans l'entreprise privée.

À l'université, on les retrouve surtout dans les départements de sciences économiques (il y en a sept à l'UQAM), et de sciences administratives (notamment en finance), où il y en a cinq. Certains reçoivent leur prime à l'embauche, d'autres en cours de carrière (une di-

zaine à l'UQAM dans cette dernière sous-catégorie, dont le salaire est majoré de 10 % en moyenne et de 17 % dans un cas).

Une autre catégorie de professeurs mieux payés que leurs collègues comprend ceux qui ont délaissé l'enseignement pour occuper des fonctions de cadre et qui reviennent ensuite à l'enseignement. C'est le cas par exemple de l'ex-recteur Claude Corbo qui, même s'il est revenu à l'enseignement, conserve son salaire de recteur, qui est de 123 000 \$. M. Corbo fait partie d'un groupe de sept personnes qui se partagent un salaire moyen de 94 760 \$. Mais cette possibilité de garder son salaire de cadre n'existe plus depuis le 1^{er} juin dernier, moment où le syndicat a réclamé et obtenu que l'ex-cadre qui retrouve sa salle de cours retrouve du même coup son salaire de professeur.

Les primes existent ailleurs

Il n'y a pas que l'UQAM qui distribue des largesses à certains professeurs. Il s'agit là d'une pratique institutionnalisée un peu partout.

À l'Université de Montréal, le président du syndicat des professeurs, André Tremblay, rappelle que les primes sont un sujet débattu depuis longtemps en raison de l'opposition des professeurs à cette habitude. Cela dit, M. Tremblay est d'avis que, dans certains cas, il est difficile d'éviter les primes de marché. « Si on cesse les primes de marché au département des sciences économiques, il n'y aura plus de département », dit-il pour illustrer son propos. Ce qui n'enlève rien au fait que « nous avons toujours manifesté un malaise par rapport à cela ».

À l'Université Laval, l'ensemble des primes de marché ne doit pas dépasser 300 000 \$. Certaines sont versées à l'engagement, d'autres en cours d'emploi pour retenir un professeur qui se voit offrir de meilleures conditions ailleurs. La marge de manœuvre dont disposent les universités canadiennes de langue anglaise est beaucoup plus étendue puisque le principe de paie au mérite y est reconnu et accepté. Ce n'est pas le cas dans les universités francophones.

Même si la majorité des professeurs savent que les primes sont parfois incontournables, plusieurs se rebiffent contre leur multiplication qui n'est pas étrangère au gel des salaires des professeurs dont ils font les frais.

« Saviez-vous, demande le vice-président du Syndicat des professeurs de l'UQAM dans le dernier bulletin syndical, que ces primes, récurrentes, augmentent d'année en année et que les réductions salariales auxquelles vous avez consenti au cours des trois dernières années ont en partie servi à les défrayer? »

Les professeurs craignent aussi le retour de conditions de travail totalement arbitraires auxquelles les syndicats ont graduellement mis fin il y a 20 ans pour leur substituer un système de promotion clairement défini.

Avoir du nez



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LOUIS BARATIN, de l'organisme Clowns sans frontières, a flairé une bonne affaire: il vend des nez. Et c'est tout à son honneur, puisqu'avec son boniment, le clown baratineur fait d'une pierre deux bons coups: tout en semant les sourires, il amasse des fonds pour venir en aide aux pays africains, à l'occasion des Journées africaines et créoles.

Donnez.

FONDATION DES MALADIES DU CŒUR

Nous n'avons fait que la moitié du chemin.

(514) 871-1551
ou 1 800 567-8563

CUISINE DISTINCTIVE

Le Saint Amour

RESTAURANT - PAVILLON JARDIN
CHEF TRAITEUR

48, RUE SAINTE-URSULE, VIEUX-QUÉBEC
418.694.0667

L'atelier
des Compagnons

1269, Van Horne, Outremont
tél.: 277-5772
prop.: Maxime Basilières et Jérôme Dallaire
Ouvert 7 jours/sem.

Reproductions, meubles d'époque,
couleurs exceptionnelles

10 à 20% de rabais
sur collection
Vieux-Bois

Accessoires décoratifs
Ouvert 7 jours/sem.

ALESSI
BOUILLIÈRE

BONALDO

LA MAISON DES IDÉES NOUVELLES

105, St-Paul ouest, 3^e et 4^e étages, Montréal
Tél.: (514) 287-9222
1-888-BONALDO

MÊMES PROBLÈMES
UNE SOLUTION
LA SOLIDARITÉ

(514) 257-8711
1-888-234-8533
www.devp.org

DÉVELOPPEMENT
ET PAIX

GOODMAN PHILLIPS & VINEBERG

& BERTRAND

Maryse Bertrand.
Spécialisée en financement
et acquisitions.
Aide les entreprises en herbes...
et les autres.

Le monde évolue. Nous aussi.
Goodman Phillips & Vineberg.
Meilleurs que jamais.

GOODMAN PHILLIPS & VINEBERG
Nous parlons affaires.

BEIJING • HONG KONG • MONTREAL • NEW YORK
PARIS • SINGAPOUR • TORONTO • VANCOUVER

• MONTRÉAL •

ARCHÉOLOGIE

Pointe-à-Callière fouille encore les entrailles de Montréal

Le musée restaure la Maison de la Pompe et explore une courette attenante datant du XVII^e siècle

Le Musée Pointe-à-Callière entreprend la mise en valeur d'un pan de notre patrimoine industriel, tout en continuant de fouiller les entrailles de son voisinage. Entrepris ces jours-ci, les travaux de restauration de la Maison de la Pompe et les fouilles archéologiques dans son voisinage se termineront cet automne.

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Fort d'un budget de 1,3 million de dollars, le Musée Pointe-à-Callière a commencé la restauration de l'édifice de la première station de pompage électrique à Montréal, place d'Youville.

Une équipe d'archéologues fouille du même coup la courette

voisine en vue de remonter le cours du temps jusqu'au XVII^e siècle.

Utilisée de 1915 à 1990, jusqu'à ce que les égouts de Montréal soient dirigés directement jusqu'à Rivière-des-Prairies, la Maison de la Pompe a conservé intégralement ses équipements d'origine. Une fois restauré, l'édifice servira essentiellement d'atelier éducatif au Musée Pointe-à-Callière. «Nous recevons chaque an-

née entre 40 000 et 50 000 élèves, principalement de cinquième et de sixième année. Comme nos sous-sols sont utilisés et que nous ne pouvons pas ajouter d'étages au musée, nous étions un peu à l'étroit», fait remarquer la directrice générale de Pointe-à-Callière, Francine Lelièvre.

Un jour, peut-être, avec des budgets suffisants, le Musée Pointe-à-Callière pourra creuser l'idée plus loin... «Un jour, il serait tout à fait possible d'ouvrir l'accès aux égouts jusqu'à la rue McGill», rêve Mme Lelièvre.

Le Musée Pointe-à-Callière se contente pour l'heure de la remise en valeur de la Maison de la Pompe et de fouilles archéologiques dans la

courette tout à côté, menées par le Groupe de recherche en histoire du Québec et son chargé de projet, Brian Ross.

«Nous avons environ 1,5 mètre de tissu archéologique à fouiller. Cette partie des travaux devrait être terminée d'ici deux semaines», explique l'archéologue Jean-Guy Brossard, du Musée Pointe-à-Callière.

Ce petit mètre et demi a beaucoup à raconter. Un segment de la courette se situe à l'embouchure de l'ancienne rue Michilimakinac, ouverte au cours des années 1670-80. Par la suite, ce secteur a possiblement fait partie de ce qui fut appelé «le grand chemin du bord de l'eau», après la construction d'une palissa-

de de bois à la fin des années 1680. Au cours du XVIII^e siècle, la partie arrière du site aurait été intégrée à la réserve militaire qui longeait l'intérieur des fortifications. À la suite de l'arasement des fortifications au début du XIX^e siècle et de la vente de l'espace vacant à un propriétaire avoisinant, un bâtiment commercial y fut aménagé.

«Le bâtiment a probablement servi d'auberge ou de taverne», avance notre guide, Jean-Guy Brossard.

Encore en surface, les chercheurs ont jusqu'à maintenant trouvé des artefacts du XIX^e siècle: des bouteilles, des éléments de décoration, des bouts d'assiettes d'inspiration chinoise. «C'était un vieux désir

des Anglais d'imiter la porcelaine chinoise. Les Anglais, vous savez, sont les inventeurs de l'ensemble de vaisselle commerciale!», continue M. Brossard.

Du budget de 1,3 million de dollars alloué aux travaux de restauration et d'archéologie en cours, 400 000 \$ ont été amassés auprès du secteur privé. Le ministère de la Culture et des Communications et le cabinet du ministre d'État à la métropole, pour Québec, et Développement économique Canada ont fait le reste.

Un édifice neuf intégrera alors en un même complexe la Maison de la Pompe et les entrailles de sa courette voisine.



« Est-ce qu'il y a quelqu'un qui peut me dire pourquoi le prix de l'essence baisse et augmente ? »

Oui

La plupart des consommateurs recherchent le plus bas prix possible, peuvent magasiner à 60 km/h et fondent leur décision sur un écart de quelques sous. Pour attirer plus de clients, certains détaillants réduisent leur prix. Les stations voisines réagissent alors en ajustant le leur en conséquence. Si elles ne le font pas, elles risquent de perdre leur clientèle et leur part de marché.

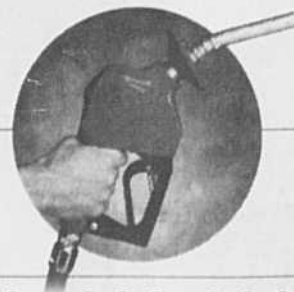
Les prix peuvent ainsi descendre au point de devenir non rentables pour le détaillant qui tente alors de remonter son prix et le cycle recommence.

Qui sommes-nous ?

L'Institut canadien des produits pétroliers (ICPP) représente des sociétés canadiennes qui raffinent, distribuent et commercialisent les produits pétroliers. L'Impériale, Petro-Canada, Shell, Sunoco et Ultramar, entre autres, en font partie. L'ICPP fait valoir le point de vue de ses membres sur de nombreux sujets reliés à l'environnement, l'économie, la santé et la sécurité.

Vous avez d'autres questions sur le prix de l'essence ?

Nous avons des réponses. Il suffit de demander notre brochure dans les stations-service participantes. Consultez notre site Internet ou composez sans frais le 1 888 680-9666. Vous avez le droit d'avoir l'heure juste.



MONTRÉAL



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les Expos sont toujours loin de leur objectif, mais l'appui des gens d'affaires au projet de stade au centre-ville croît. Jean Coutu, dirigeant du groupe qui porte son nom, Lynton Wilson, de Bell Canada, Claude Brochu, patron des Expos, et Jacques Girard, de Montréal International, ont donné hier un aperçu de la situation.

Les 100 millions du secteur privé

Les Expos sont loin du compte

À deux mois de l'échéance qu'ils se sont eux-mêmes fixée, les Expos de Montréal n'ont pas atteint la moitié de leur objectif de vente au milieu des affaires de loges et de droits de sièges dans un éventuel stade au centre-ville. Mais le mouvement d'appui de la part des gens d'affaires continue de grandir.

JEAN DION
LE DEVOIR

Les Expos se sont donné jusqu'au 30 juin prochain pour récolter, seulement auprès du secteur privé, 100 millions de dollars devant servir de fonds de départ pour la construction du nouveau stade, évaluée à 250 millions. À ce jour, les engagements ne s'élevaient toutefois qu'à 37 millions, a fait savoir hier le président et copropriétaire de l'équipe, Claude Brochu.

Indiquant qu'une quarantaine de quelque 60 loges d'entreprises ont été vendues ou réservées, M. Brochu s'est néanmoins dit confiant que l'objectif des Expos serait atteint. «On va y arriver éventuellement», a-t-il déclaré hier au cours d'une conférence de presse où, justement, plusieurs gros noms du milieu des affaires appuyant son projet ont été dévoilés. «On est en train d'assister à une mobilisation importante», a-t-il ajouté.

On connaissait déjà les coprésidents du comité de soutien aux Expos baptisé «Opération 2001» — Jean Coutu, Serge Savard et Lynton Wilson (de Bell Canada). Or voici que s'est ajouté un «comité d'honneur», formé notamment de Laurent Beaudoin (Bombardier), John Cleghorn (Banque Royale), Charles Bronfman (Seagram), André Caillé (Hydro-Québec) ainsi que d'autres dirigeants

d'entreprises telles Alcan, Imasco et Lavalin.

De même, M. Brochu a annoncé la création d'une vingtaine de sous-comités dont les présidents respectifs seront chargés de solliciter les entrepreneurs de leur secteur. Des dirigeants de la Banque de Montréal, de Télévision Quatre Saisons, de Standard Life, de Labatt, de Pharmaprix, du Port de Montréal et de la Société des alcools du Québec, entre autres, ont accepté de prêter leur concours.

Toutes ces adhésions ont fait dire à M. Brochu que le stade à ciel ouvert au centre-ville était désormais «un projet collectif». Il a aussi souligné que la date du 30 juin, après laquelle les Expos s'adresseront au grand public, demeurait «flexible».

Par ailleurs, M. Brochu se rendra mardi prochain à Ottawa, où il sera entendu par un sous-comité de la Chambre des communes chargé d'étudier la question du financement du sport professionnel au Canada.

Jusqu'à maintenant, les Expos n'ont pas précisé de quelle manière ils tenteraient d'obtenir les 150 autres millions nécessaires à la réalisation de leur projet, M. Brochu se contentant d'évoquer des «solutions créatives».

Hier, il a expliqué que lesdites solutions devraient être «acceptables pour les gouvernements, pour les contribuables et pour les Expos».

Ecartant catégoriquement toute idée de «subvention», M. Brochu a aussi dit qu'il ne sollicitait aucune faveur fiscale pour l'instant — «je n'ai rien demandé encore, je veux qu'on fasse d'abord nos devoirs» — mais s'est dit entièrement d'accord avec le président de la Ligue nationale de hockey, Gary Bettman, qui déclarait la semaine dernière que l'écart entre les taux de taxation désavantageait fortement les équipes canadiennes.

«C'est difficile de compétitionner quand, aux États-Unis, 80 % du financement des stades est fait par le public. C'est difficile aussi quand on fait face à un taux de change de l'ordre de 40 %. Et il y a le problème des taxes d'amusement, de 5 ou 6 % en moyenne aux États-Unis et de 15 ou 16 % ici. Et il y a les taxes foncières et autres dédoublements fiscaux. Quand on met tout ça ensemble, on s'aperçoit qu'on a du mal à compétitionner. C'est un problème auquel on va devoir faire face, sinon on risque de tout perdre», a dit M. Brochu.

Le SPCUM fait fi de Bélanger

Le directeur maintient au travail les agents Vadeboncoeur et Lapointe impliqués dans l'affaire Barnabé

PRESSE CANADIENNE

Malgré la demande formulée publiquement au cours des derniers jours par le ministre de la Sécurité publique, Pierre Bélanger, le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) a décidé hier de maintenir au travail les agents Vadeboncoeur et Lapointe, qui avaient été impliqués dans l'affaire Richard Barnabé.

Mais le ministre Bélanger ne jette pas pour autant l'éponge. Il n'a pas tardé à réagir hier en demandant au directeur du SPCUM, Claude Rochon, «de reconsidérer sa position». Dans un communiqué émis à la suite d'une rencontre entre les deux hommes, le ministre dit maintenir sa position, mais il ne dit pas cependant ce qui attend le SPCUM s'il refuse d'obtempérer à sa requête.

En conférence de presse, le chef du SPCUM a tenu à dire que sa décision n'équivalait pas à un défi lancé au ministre Bélanger. «Je ne défie pas le ministre. Nous avons des avis légaux qui sont différents», s'est-il contenté de dire.

Le directeur du SPCUM, Claude Rochon, avait convoqué la presse hier pour annoncer qu'il ne revenait pas sur les modalités d'application de la suspension des agents Michel Vadeboncoeur et André Lapointe.

Les deux policiers resteront donc au travail au lieu de continuer à purger leur suspension à la maison, confirmant ainsi la décision prise antérieurement par le prédécesseur de M. Rochon, Jacques Duchesneau, en janvier

dernier. Ce dernier avait alors permis, au grand dam du ministre Bélanger, aux deux policiers d'échanger 90 jours de suspension contre un nombre équivalent de jours de vacances.

Fort d'un avis juridique, le ministre Bélanger soutenait récemment quant à lui que la décision prise par l'ex-chef Duchesneau était illégale.

Mais le directeur du SPCUM soutient de son côté que la loi est muette quant aux modalités d'application des sanctions du Comité de déontologie policière. Il cite, comme preuve, une lettre du 26 octobre 1994 adressée à tous les directeurs de corps policiers par le Commissaire à la déontologie policière, dans laquelle il affirme: «aux termes des articles 134 et 147 de la Loi [sur l'organisation policière], la sanction imposée dans une décision pénale est exécutoire». Or seul le supérieur du policier est en mesure d'accomplir les formalités administratives nécessaires pour traduire concrètement une sanction qui est exécutoire.

«Le SPCUM ne se distingue donc pas des autres services de police au Québec qui, depuis 1990, ont appliqué les mêmes modalités aux sanctions exécutoires du Comité de déontologie policière que celles que nous avons appliquées dans le cas des agents Vadeboncoeur et Lapointe», a ajouté M. Rochon.

Cette pratique est courante, a-t-il précisé dans un communiqué, en matière de discipline interne, «en vertu du règlement 106, qui permet d'échanger des journées de vacances pour les journées de suspension imposées».

Serait-ce la fin du RCM?

Les conseillers Roy et Laramée sont aussi flous que Daviau quant à leur avenir politique

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le brouillard continue de planer au-dessus du RCM, aux prises avec une deuxième crise majeure en moins de six mois. Les conseillers Louise Roy et Robert Laramée suivent les traces de leur chef Thérèse Daviau et ne lèvent pas l'ambiguïté quant à un éventuel sabotage du RCM au profit de Jacques Duchesneau.

Robert Laramée, qui s'est joint au RCM le 31 octobre dernier après avoir quitté le parti du maire Pierre Bourque, Vision Montréal, se dit aujourd'hui flatté d'être sollicité. «Je n'ai pas dit publiquement que j'allais avec M. Duchesneau. Comme j'ai été sollicité par l'équipe Doré, j'ai pu dire que l'équipe Duchesneau m'avait courtisé. J'en parle à Thérèse, j'en parle à Louise; on est tous solidaires derrière Thérèse pour le moment», a-t-il affirmé hier matin à son arrivée au travail.

Les rumeurs ayant trait à un glissement du RCM vers le Parti Nouveau Montréal que dirige Jacques Duchesneau ont été ravivées par le départ forcé de Francis Hooper jeudi. M. Hooper mangeait à deux râteliers en même

temps: il avait accepté de diriger la campagne de M. Duchesneau et demeurait en poste derrière Thérèse Daviau.

Cette dernière continue d'alimenter les doutes quant à sa loyauté envers les militants du RCM. S'emportant, elle a déclaré jeudi que ce n'était «actuellement» pas dans ses plans de quitter le RCM. Si Mme Daviau ralliait le clan Duchesneau, la suivriez-vous?, ont demandé les journalistes à M. Laramée. «Je vais y réfléchir, a-t-il dit. Si Thérèse Daviau maintient le cap, je serai derrière elle parce que c'est quel qu'un que j'admire et que je veux aider à atteindre le leadership de Montréal», a ajouté Robert Laramée.

Sa collègue Louise Roy, qui agit à titre d'organisatrice en chef pour Mme Daviau, refuse d'éclaircir la situation. Le Devoir s'est rendu chez elle hier. Mme Roy a encore refusé de commenter le problème de moralité politique qui frappe le RCM de plein fouet. Son entourage a toutefois indiqué que les médias étaient trop pressés, que la décision n'était pas prise. Puis, Mme Roy est intervenue pour claquer la porte.

Le président du RCM, Abe Limon-

chik, a affirmé qu'une assemblée des militants sera convoquée sous peu pour mettre de l'ordre dans tout ça. Entre-temps, l'ail parlementaire du RCM est déchirée, accordant du coup un répit au maire Pierre Bourque.

Le conseiller municipal Michel Prescott exige que Thérèse Daviau et ses acolytes tranchent la question. «Une alliance avec Duchesneau, c'est presque contre nature si on se souvient de ce qu'est le RCM. Une alliance avec la part de M. Duchesneau signifierait quant à moi la mort du RCM. Je ne comprends pas que certaines personnes envisagent une telle chose», a soutenu M. Prescott.

Francis Hooper souhaite, quant à lui, convaincre ses anciens compagnons de route de se joindre à Jacques Duchesneau. Ce dernier a prévu lancer officiellement sa candidature mercredi prochain, bien qu'il ait déjà dû effectuer des sorties publiques pour réagir sur la probité de son équipe et le doute soulevé par sa décision de réintégrer des policiers impliqués dans la fâcheuse affaire Barnabé alors que le ministre de la Sécurité publique considère le geste inacceptable.

Assemblée publique

MONTREAL
c'est toi ma ville!

Commission de l'administration et des services aux citoyens

Veillez prendre avis que la commission tiendra des audiences publiques sur :

- le plan de développement du réseau des bibliothèques de la Ville de Montréal
- l'apport de la Ville au projet de la Grande Bibliothèque de Québec

Séance d'information

Date : le lundi 4 mai, à 19 h

Audiences publiques

Dates : le jeudi 7 mai, à 14 h et 19 h
le vendredi 8 mai, à 14 h
le lundi 11 mai, à 14 h et 19 h

Lieu : Salle du conseil
275, rue Notre-Dame Est
(métro Champ-de-Mars)

La séance d'information du 4 mai comprend une période de questions et de commentaires du public et les personnes intéressées à poser des questions doivent s'inscrire à l'entrée de la salle dans les 30 minutes précédant l'assemblée.

Les personnes qui désirent exprimer leurs commentaires et suggestions devant la commission lors des audiences publiques sont invitées à s'inscrire à notre bureau au numéro ci-dessous mentionné ou encore, à nous retourner le formulaire d'inscription disponible dans les bureaux Accès Montréal. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au mercredi 6 mai à 16 h.

Renseignements :
Division du soutien aux élus, aux commissions et aux comités
Service du greffe
275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134
Montréal H2Y 1C6
Tél. : 872-3770
Télec. : 872-9964

La documentation est également disponible dans les bureaux Accès Montréal.
Site Web à compter du 27 avril :
<http://www.ville.montreal.qc.ca/biblio/consultation/plan>
<http://www.ville.montreal.qc.ca/biblio/consultation/gbq>

Le greffier,
M^{re} Léon Laberge



AXIOMES

Initiation à l'informatique

1^{re} secondaire

(incluant une disquette)

Marc-André Lalande
136 pages

Une approche axée sur l'intégration opérationnelle des matières

Le cahier d'activités et de référence *Axiomes* a été créé dans le but de combler les désirs manifestés par bon nombre d'institutions scolaires et d'enseignants.

Axiomes fait une véritable initiation à l'informatique. À la fin du programme, vos élèves connaîtront les composants informatiques, sauront utiliser un traitement de texte, un logiciel de dessin et créer des pages Web.

Siège social :
LIDEC inc.
4350, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Montréal (Québec)
H2W 2H5
Téléphone: (514) 843-5991
Télécopieur: (514) 843-5252
Adresse internet :
<http://www.lidec.qc.ca>

Les Projets

EUROPA Phase III

Unique à
OUTREMONT PLUS QUE 4 UNITÉS

- 2 splendides lofts + 2 c.c.
- solariums
- Jardins intérieurs
- Garage
- Taux garanti 6 % 5 ans

272-1010

Mario Funes - Groupe Suttro - Immobilia



Voyez les Projets Europa publiés dans DécorMag et ARQ en kiosques

L'École
Rudolf Steiner
de Montréal.

un jardin
pour votre
enfant

de la prématernelle
au secondaire

INSCRIPTIONS ET
RENSEIGNEMENTS
481-5686

LASERMEDIC plus récente LASER POUR L'ÉPILATION

vous invite au lancement de la
**RAPIDE, EFFICACE
ET SÉCURITAIRE**

Première et seule machine au Québec
avec le système de refroidissement intermittent
pour mieux protéger la peau

V. Minassian M.D.
et ass. (omni) **840-1398**

PRIX PROMOTIONNELS pour les 100 PREMIERS PATIENTS

Le 25 avril
15, rue McGill, Vieux-Montréal

nos autres traitements :
CELLULITE (non chirurgicale)
Liposuction
Laser pour les rides, paupières
et gonflement
Goretex, acide glycolique,
acné, cicatrices, collagène

• LES ACTUALITÉS •

Charest est empêtré dans la Déclaration de Calgary

Il y voit maintenant un reflet fidèle de la société distincte mais refuse d'en faire l'objet d'un référendum

Au moment où un sondage tend à démontrer que l'effet Charest perd de la vigueur et que les Québécois sont prêts à se prononcer sur la Déclaration de Calgary, le futur chef libéral affirme y voir un reflet de la notion de société distincte. À ce sujet, le premier ministre Lucien Bouchard continue de demander des comptes à Jean Charest.

MARIO CLOUTIER
LE DEVOIR

L'incontournable Déclaration de Calgary se dresse devant Jean Charest et le futur chef libéral ne semble plus savoir comment la contourner. S'il s'interrogeait il y a quelques semaines sur la signification du « caractère unique du Québec » tel que défini à Calgary, il croit aujourd'hui qu'il s'agit d'un équivalent de la notion de « société distincte », telle qu'inscrite dans l'Accord du lac Meech.

« Dans la mesure où il n'y a pas de dilution de ce qu'on appelle la société distincte, a déclaré le futur chef libéral lors d'un point de presse, si on veut présenter d'autres mots, je suis ouvert à ça. [...] L'examen que j'en ai fait m'amène à conclure que ça reflète fidèlement ce qui était recherché dans la notion de société distincte. »

Déçu des résultats du sondage Léger et Léger qui ramène le PLQ à un avantage de six points sur le PQ dans les intentions de vote alors qu'il jouissait d'une avance de 12 % en mars, ou embarrassé par les questions pressantes des journalistes au sujet de la Déclaration de Calgary, M. Charest a presque oublié hier de répondre aux journalistes anglophones. Mais il s'est ressaisi pour finalement nuancer ses propos.

« C'est une déclaration politique et personne ne la présente comme un amendement constitutionnel. Il faut comprendre la Déclaration pour ce que c'est: un signal très important en-

voyé par les Canadiens aux Québécois à l'effet qu'ils sont prêts à reconnaître ce qu'il y a de spécifique au Québec. »

Un peu plus tard, M. Charest a toutefois refusé de comparer la Déclaration de Calgary à l'Accord du lac Meech. Il ne s'agit pas d'une réponse à tous les problèmes du Québec, selon lui, mais d'une démarche qu'il appuie, d'un premier pas significatif. « Mais n'exagérons pas à ce moment-ci ce que ça veut dire », a-t-il ajouté.

Quant à la possibilité de soumettre au vote des Québécois la Déclaration de Calgary, M. Charest a été on ne peut plus clair. « Je ne veux pas tenir de référendum comme premier ministre du Québec. »

Un référendum sur Calgary

Une autre donnée du sondage Léger et Léger indique pourtant que les Québécois voudraient d'un référendum sur la Déclaration de Calgary et le premier ministre Bouchard en a profité hier pour affirmer que cette question se posait maintenant avec acuité.

« Si quelqu'un souhaitait éventuellement l'adopter à la tête d'un autre gouvernement, bien sûr, il devrait procéder par référendum. On ne peut pas imaginer que quelque chose d'aussi important ne soit pas soumis à l'approbation des Québécois. C'est absolument impensable. »

M. Bouchard demande aux libéraux et au futur chef Jean Charest de se décider une fois pour toutes sur cette question. Il estime, en tout cas, que la Déclaration de Cal-

gary, qu'il décrit comme un recul magistral pour le Québec, sera un enjeu des prochaines élections.

« Il va falloir qu'on sache ce qu'il en est. Est-ce que la bulle de Calgary va être crevée rapidement? Sinon, on voit très bien que les Québécois veulent qu'il y ait un référendum. Autrement dit, on va se retrouver face à un Parti libéral qui va devoir faire un référendum. »

Le premier ministre de Terre-Neuve, Brian Tobin, qui participait à Montréal, avec le premier ministre Bouchard, à un Forum des gens d'affaires du Nord-Est, a ajouté son grain de sel au débat en tenant un peu le même discours que Jean Charest sur la Déclaration de Calgary.

« C'est un énoncé de principes qui n'est pas rédigé en termes d'amendement constitutionnel. [...] Quelque part dans le futur, un gouvernement du Québec va considérer cet énoncé de principes et se posera la question à savoir s'il s'agit d'une base valable pour un dialogue. »

Questionné par M. Bouchard sur la possibilité de « constitutionnaliser » la Déclaration de Calgary, le premier ministre terre-neuvien a répliqué que « ces principes pourraient être constitutionnalisés » à la faveur d'un dialogue entre le Québec et le reste du Canada. « On pourrait commencer dès maintenant », a-t-il lancé à la blague à M. Bouchard. Celui-ci a répondu qu'il était amusant de brasser des affaires avec M. Tobin mais qu'au sujet de la Constitution, le plaisir n'était pas le même.

Le rôle des gens d'affaires

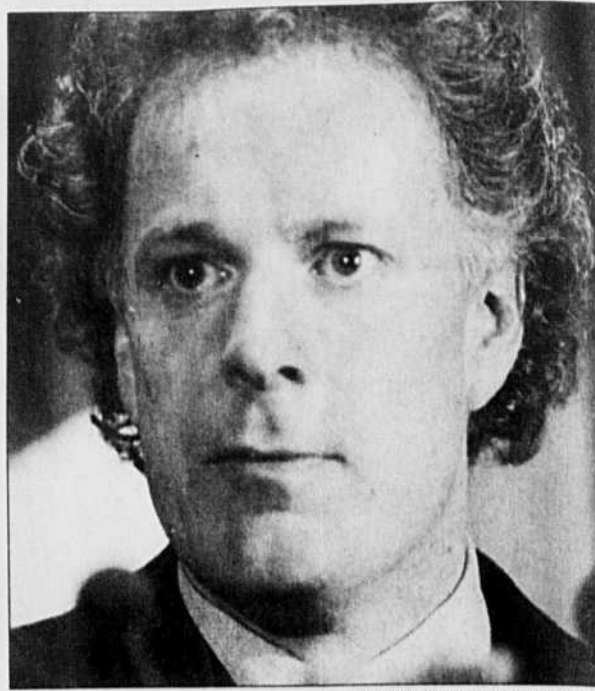
Comme l'indiquait un reportage du Point à Radio-Canada jeudi, la communauté des gens d'affaires a contribué largement à la préparation et à la rédaction de la Déclaration de Calgary. MM. Bouchard et Charest ont également eu des réactions opposées à ce sujet.

Le premier ministre Bouchard s'étonne, de son côté, que les gens d'affaires soient à l'origine de la Déclaration de Calgary. Il s'attriste du fait que le monde politique canadien semble s'éloigner du centre de l'action.

« Je suis surpris. C'est nouveau. Ce n'est jamais arrivé auparavant. Les décisions n'ont jamais été prises dans ce domaine par des gens d'affaires. Quelque chose de nouveau se passe, il semble que les politiciens sont écartés par les gens d'affaires qui prennent la tête du débat politique, mais ce n'est pas nécessairement vrai au Québec comme ce l'est au Canada. » Mais le futur chef libéral ne s'en offusque pas du tout. Jean Charest parle d'une nouvelle ère. Il soutient que les gens d'affaires ont un rôle à jouer et qu'ils ont, par exemple, beaucoup poussé les premiers ministres à assumer leur rôle de leadership.

En réponse au sondage Léger et Léger publié dans Le Journal de Montréal et The Globe and Mail d'hier, qui indique que les Québécois tiennent à se prononcer sur l'avenir politique du Québec au sein du Canada et que l'attrait de Jean Charest diminue, les deux adversaires restent très prudents.

« La descente est plus rapide que j'aurais pensé », a déclaré le premier ministre Bouchard. Selon lui, M. Charest devra maintenant répondre à des questions et entrer dans le champ des préoccupations des gens. Il s'est dit tout de même surpris de voir l'effet Charest diminuer. « J'aurais pensé que ça allait surfer plus longtemps un peu, mais ça semble vouloir descendre plus rapidement que prévu. »



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Jean Charest ne sait plus comment s'y prendre pour contourner la Déclaration de Calgary

Le futur chef libéral, lui, a rappelé qu'il avait prédit il y a trois semaines une éventuelle baisse dans les sondages. Il estime cependant que le PLQ devrait se maintenir à 50 % des intentions de vote d'ici le lancement de la prochaine campagne électorale. Toutefois, il ne pense plus, comme il y a un mois, lors de sa décision de se porter candidat à la chefferie du PLQ, que le PQ pourrait ne pas tenir de référendum s'il était reporté au pouvoir.

« Avec le Parti québécois, vous obtenez un référendum garanti, l'incertitude politique garantie et un débat garanti ad finitum sur tous ces sujets. »

M. Charest a invité le premier ministre à déclencher des élections dès l'automne prochain si les sondages lui donnent confiance. Mais contrairement à Lucien Bouchard, Jean Charest ne croit pas que les Québécois veulent entendre parler de Constitution lors de la campagne électorale mais plutôt d'économie et d'emploi, sa priorité. Et s'il admet que des changements constitutionnels seront inévitables, il ne les prévoit pas avant quatre ou cinq ans.

Dans le dossier linguistique, il compte cependant réexaminer la pertinence de la « police » de la langue. S'il ne remet pas en question la loi 101 dans son ensemble, il croit que le français au Québec a profité grâce aux bons soins des Canadiens.

« Nous avons réussi à préserver cette langue et cette culture, aurait-il déclaré jeudi à Châteauguay, parce que nos voisins des autres provinces canadiennes étaient des alliés, des amis, et non pas des étrangers. » Offusquée, la ministre responsable de la Charte de la langue française, Louise Beaudoin, a répliqué hier que le futur chef libéral niait ou ignorait l'histoire en parlant de la sorte.

Commission d'enquête sur la SQ

La thèse de Laprise est mise en doute

PRESSE CANADIENNE

Le procureur de la commission Poitras, Richard Masson, a confronté hier l'inspecteur Mario Laprise, de la SQ, à des éléments susceptibles de démontrer qu'il y a eu fabrication de preuves dans la perquisition policière menée, rue Quévillon, chez un membre du clan Matticks.

Le responsable de l'escouade Carcajou a soutenu au cours des deux premiers jours de son témoignage qu'à la lumière d'une recherche personnelle, il n'y a pas eu de fabrication de preuves. Cette position diffère totalement de la conclusion à laquelle était arrivé le policier Francis Pelletier à l'issue d'une enquête interne de plusieurs mois.

Le rapport qu'il avait d'ailleurs présenté au procureur de la Couronne avait convaincu ce dernier que des policiers de la SQ avaient bel et bien fabriqué des preuves.

M. Masson a présenté au témoin Laprise des extraits de témoignages des policiers Mario Morrissette et Sylvain Beaulne (qui ont participé à la perquisition rue Quévillon)

rendus au procès des Matticks et à celui des policiers Lucien Landry, Dany Fafard et Pierre Duclos, accusés de fabrication de preuves, de faux témoignages et de multiples entraves à la justice. Quant au policier Michel Patry, également accusé, il l'a été uniquement pour les deux derniers chefs.

Par exemple, M. Masson a fait entendre les enregistrements des appels faits par des policiers qui perquisitionnaient rue Quévillon au poste de commandement de la SQ, où se trouvait notamment le témoin Mario Laprise, responsable des perquisitions.

Le témoin Laprise a dit qu'il n'était pas au courant du contenu des témoignages, qu'il ne les avait pas lus.

Il a été confronté à un témoignage divergent des policiers Morrissette et Beaulne relativement au moment de la journée où s'est effectuée la saisie des documents établissant le lien entre les conteneurs de haschisch et les Matticks, « documents qu'on allègue qui ont été plantés », a souligné M. Masson.



VÊTEMENTS ITALIENS
DE CHOIX
POUR ELLE ET LUI

COLLECTION
PRINTEMPS/ÉTÉ 98

DOUCE
DONNA

DOUCE
UOMO

Promotion sur nos
habits italiens
jusqu'à **50%**
de rabais

CONSEILLERS • EXPERTS

TOMBOLINI

•


FRANCESCO SMALTO

•

GB

•

CALVIN KLEIN



TOMBOLINI
DONNA

•

VOTRE NOM

•

LAUNDRY par Shelli Segal

•

ROUGE À LÈVRES

277, av. Laurier O.
277-7558 • 270-6154

Centre de Commerce Mondial
844-9125 • 281-7999

CE SOIR, GROS LOT BONI

21 millions \$



• LES ACTUALITÉS •

L'après-verglas

L'UQCN veut que la commission Nicolet aille au fond des choses

Siégeant cette fois dans la métropole, la commission Nicolet risque de trouver qu'il y a plus de vagues à Montréal qu'au Saguenay après le déluge... Même si elle ne se perçoit pas comme un organisme d'enquête, plusieurs s'attendent à ce qu'elle procède à une véritable expertise technique de l'état du réseau hydro-québécois. Ce qui explique que les déclarations de son président, Roger Nicolet, ont surpris beaucoup de monde cette semaine.

LOUIS-GILLES
FRANCŒUR
LE DEVOIR

L'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), le plus important groupe environnemental québécois, a demandé hier à la commission Nicolet de vérifier si le « mauvais entretien ou la détérioration progressive du réseau d'Hydro-Québec » a pu concourir à l'aggravation de la crise du verglas de janvier.

L'UQCN a déploré hier par voie de communiqué que le président de la commission technique et scientifique sur le grand verglas, Roger Nicolet, « prenne pour acquis que l'effondrement de plus de 900 pylônes était uniquement le fait d'un accident technologique et non la conséquence, en partie du moins, d'un mauvais entretien ou de la détérioration progressive d'une partie du réseau hydro-québécois ».

« L'accident du Saguenay, a expliqué la vice-présidente de l'UQCN, Manon Lacharité, était lui aussi exceptionnel et aurait pu expliquer à lui seul l'ampleur des dégâts, n'eût été l'expertise technique menée par la suite par la commission Nicolet I, ce qui a permis de démontrer l'existence de graves lacunes, entre autres, en ce qui concerne l'entretien des barrages ».

L'UQCN estime que la commission Nicolet II ne peut être moins exigeante et qu'elle ne peut se fier aux déclarations et rapports qu'on lui soumettra car son mandat lui impose d'aller au fond des choses même si elle s'en tient aux aspects techniques et scientifiques.

Si la commission Nicolet postule l'état optimal du réseau hydro-québécois, ajoute Mme Lacharité, « M. Nicolet doit rendre publiques immédiatement les informations à sa disposition lui permettant de conclure aussi rapidement. Si tel est le cas, tant mieux. Mais les Québécois méritent mieux que des suppositions et, si

la commission ne se penche pas sur cet élément majeur, personne ne le fera ».

Cette dernière a d'autre part commenté la divulgation cette semaine, dans *Le Devoir*, des rapports du Comité consultatif en environnement et collectivités d'Hydro-Québec, dont elle a loué la capacité critique quant aux choix de développement de la société d'État.

L'UQCN a été particulièrement impressionnée par la critique du « blanchiment » des mégawatts produits aux États-Unis à partir de combustibles polluants, qu'Hydro-Québec revendrait quelques mois plus tard aux Américains sous forme d'énergie censément propre.

L'UQCN avait écrit dans son mémoire à la récente commission parlementaire: « L'image verte de notre hydroélectricité en prend toutefois pour son rhume lorsqu'on comprend que le marché du stockage se résume en fait à acheter l'énergie des centrales thermiques américaines en attendant que se reconstituent nos réserves pour ensuite écouler cette énergie redevenue verte, parce qu'hydraulique, sur le marché américain ».

Mais, encore plus fondamentalement, l'UQCN estime qu'Hydro-Québec ne peut plus politiquement contourner le vœu unanime des groupes de pression, des syndicats et des parlementaires — et maintenant de ses propres conseillers scientifiques —, qui réclament une « démonstration de la pertinence et de la rentabilité » de son virage commercial et de ses choix d'équipements.

« Une démonstration que ni M. Caillé, le président d'Hydro, ni le ministre Chevrette n'ont été capables de faire jusqu'à maintenant », soutient Mme Lacharité.

L'UQCN appuie aussi sans réserve, a conclu sa vice-présidente, l'idée du comité consultatif d'Hydro-Québec et des parlementaires « d'avoir recours aux économies d'énergie afin de satisfaire la demande future plutôt que d'envisager uniquement de nouveaux projets ».

Un groupe de travail étudiera le prix unique

MARIE-ANDRÉE
CHOUINARD
LE DEVOIR

À terme de quelques heures de délibérations à huis clos, les participants au Sommet sur la lecture et le livre ont convenu qu'il reviendrait à un groupe de travail de recommander la meilleure façon de consolider le réseau des librairies, étouffé par la féroce concurrence que lui livrent les magasins à grande surface.

Ce groupe, présidé par Pierre Lésperance, à la tête du puissant Groupe Sogides (librairies Garneau, éditeur,

distributeur et diffuseur), a pour mandat de « recommander [à la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin] des mesures aptes à assurer la consolidation et la rentabilité du réseau des librairies », a précisé jeudi soir le premier ministre Lucien Bouchard en guise de conclusion au Sommet sur la lecture et le livre. L'objectif est de pousser la réflexion suffisamment loin pour être assuré que la mesure choisie n'entraînera pas une hausse du prix du livre pour le consommateur.

Outre M. Lésperance, dont les positions en faveur du prix unique ont toujours été très claires, une dizaine

d'autres membres liés de près ou de loin à l'affaiblissement du réseau des librairies composeront ce groupe de travail, dont les recommandations sont attendues pour la mi-juin. Nouveau venu dans cette saga technique, l'économiste Pierre Fortin, de l'Université de Montréal, y mettra son grain de sel.

Du côté des tenants du prix unique, notons la présence d'Antoine Del Busso (président de la Commission du livre, une branche de la SO-DEC), de Pascal Assathiany (président de l'Association nationale des éditeurs de livres, des Éditions du Boréal et de Dimédia) et de Robert

Leroux (président de l'Association des libraires du Québec). Gaston Lafleur, à la tête du Conseil québécois du commerce de détail, ne croit pas que le prix unique soit la solution à tous les maux, de même que l'éditeur Jacques Fortin (Québec Amérique). La Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec siège aussi au comité, de même que la Fédération des coopératives québécoises en milieu scolaire.

Un auteur, un éditeur anglophone et un autre membre de la Commission du livre feront partie du comité, dont les travaux commenceront très bientôt.

7h49

Les parents d'Alexandre se sont encore disputés.



« Moi, je suis là pour le consoler. »

Martine, enseignante

Ça ne paraît peut-être pas, mais enseigner, c'est beaucoup plus que donner des cours à ses élèves. Il faut consoler ceux qui sont tristes, deviner ceux qui se taisent, surveiller ceux qui s'amuse et accompagner ceux qui s'isolent.

Et, plus tard encore, faire tant d'autres choses aussi exigeantes qu'emballantes qui donnent toute sa valeur à la profession enseignante.



Nos profs, on leur doit tant.

LES ŒUVRES CHARITABLES
DES CHEVALIERS DE COLOMB
DU QUÉBECLISTE DES GAGNANTS - JIRAGE DU 19 AVRIL 1998
HOTEL QUEBEC HILTON

1 ^{er} prix:	Argent comptant Valeur: 50 000 \$	No: 431457	Martin Gilbert 530 B 6e Rue Val d'Or, QC J9P 3V7
2 ^e prix:	Maxi Minivan Chevrolet 1998 Valeur: 32 302 \$	No: 035684	Gérard Bolduc 89 Ste-Marguerite Robertsonville QC G0N 1L0
3 ^e prix:	Chevrolet Cavalier 1998 Valeur: 21 978 \$	No: 591184	Julie Grenier 601 Montcalm, C.P. 805 Malaric QC J0Y 1Z0
4 ^e prix:	Camionnette Chevrolet S-10 1998 Valeur: 18 945 \$	No: 201412	Monique Perrozzo R.R. 1 - 6e rang #120 Stoke QC J0B 3G0
5 ^e prix:	Argent comptant Valeur: 15 000 \$	No: 150139	Michel Paris 16 St-Yves Beauport QC G1E 4P2
6 ^e prix:	Motoneige Yamaha Valeur: 10 597 \$	No: 084753	Dorothy Phelan 117 Mont Plaisant Hudson QC J0P 1H0
7 ^e prix:	Motocyclette Yamaha Valeur: 10 370 \$	No: 669420	Daniel Côté 9130-14e Avenue St-Michel, Mtl QC H1Z 3N2
8 ^e prix:	Argent comptant Valeur: 10 000 \$	No: 754449	R.P. Zénon Lévesque 1252 Chemin Guérette Pohénégamook (Escourt) QC G0L 1J0
9 ^e prix:	Tout-terrain Kodlak - 400 Valeur: 9 115 \$	No: 766668	Yvon Gosselein 2198 Des Violettes Plessisville QC G6L 2Z5
10 ^e prix:	Crédit-voyage (argent) Valeur: 5 991 \$	No: 883616	Ginette Boisvert 10 Des Ormeaux, app. 4 Cap-de-la-Madeleine QC G6W 1S6
11 ^e prix:	Kit Cinéma-maison complet Valeur: 5 290 \$	No: 122183	Jean-Louis Ouellet 1 rue Pelletier Cabano QC G0L 1E0
12 ^e prix:	Ordinateur et imprimante complet Valeur: 3 900 \$	No: 698257	Ron Hughson 216 Parent, # 5 Greenfield Park QC J4V 3L2
13 ^e prix:	Tracteur de jardin Columbia Valeur: 3 533 \$	No: 236126	Monique Blais 25 ch. Lajeunesse Notre-Dame-du-Laus QC J0X 2M0
14 ^e prix:	Souffleuse à neige Columbia Valeur: 2 279 \$	No: 889337	Ginette Pinto 831 Des Lilas Ste-Julienne QC J0K 2T0
15 ^e prix:	Système de son Panasonic Valeur: 700 \$	No: 166784	Diane Trudel 2405 rue Hébert Jonquières QC G7S 1P6

FÉLICITATIONS AUX HEUREUX GAGNANTS(ES) ET NOS REMERCIEMENTS
LES PLUS SINCÈRES À LA POPULATION POUR SON ENCOURAGEMENT
ET LA RÉUSSITE DE CETTE CAMPAGNE.

LE DEVOIR

POLITIQUE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'invitation lancée hier par le premier ministre de Terre-Neuve, Brian Tobin, de discuter du renouvellement du fédéralisme canadien, sur la base de la Déclaration de Calgary, n'a pas soulevé l'enthousiasme du premier ministre Bouchard. Mais les deux premiers ministres ont néanmoins signé une entente sur la mobilité des travailleurs de la construction entre Québec et terre-Neuve.

Mobilité de la main-d'œuvre

Québec et Terre-Neuve s'entendent

L'accord facilitera le projet de Churchill Falls

MARIO CLOUTIER
LE DEVOIR

Les premiers ministres du Québec et de Terre-Neuve ont signé hier à Montréal un accord sur la mobilité de la main-d'œuvre et la reconnaissance de la qualification professionnelle, des compétences et des expériences de travail dans l'industrie de la construction. Cette entente favorisera notamment la collaboration des travailleurs québécois et terre-neuviens au projet hydroélectrique de Churchill Falls.

MM. Bouchard et Tobin se sont dits tous les deux satisfaits de l'entente. Le premier ministre québécois pense qu'elle s'inscrit dans un contexte d'ouverture et de renforcement des échanges économiques des Québécois

avec leurs partenaires d'affaires canadiens.

Selon le premier ministre de Terre-Neuve, l'entente vient aussi mettre fin à une mobilité à sens unique qui favorisait surtout le Québec auparavant.

« Cette porte a été ouverte aux compagnies et aux travailleurs québécois, depuis de nombreuses années, qui venaient travailler régulièrement à Terre-Neuve et au Labrador. Ce que nous avons fait est d'ouvrir formellement la porte dans l'autre direction. »

Pour le Québec, il s'agit de la deuxième entente du genre après celle signée avec l'Ontario. Des négociations ont également été entreprises avec le Nouveau-Brunswick dans le même but de faciliter la mobilité des travailleurs de la construction. La

nouvelle entente enlève les barrières réglementaires entre Québec et Terre-Neuve dans le but de faciliter, entre autres, les travaux qui seront éventuellement entrepris sur la rivière Churchill.

« Il restera, a précisé M. Bouchard, le moment venu, à avoir une entente qui va faire la distribution des avantages d'emploi qui seront tirés par les deux provinces. Nous souhaitons que les deux en profitent. »

Brian Tobin a parlé, quant à lui, de « nouveau partenariat » pour décrire l'entente signée hier. Elle représente, selon lui, le début d'une nouvelle relation entre les deux provinces, forte et productive, qui s'inscrit dans la foulée du développement conjoint de la rivière Churchill, annoncé il y a quelques semaines.

À ce sujet, le premier ministre Bouchard a confirmé qu'il rencontrera sous peu les leaders inus du Québec afin de discuter avec eux des retombées économiques et environnementales du projet de 10 milliards.

Pour ce qui est du dossier territorial, M. Bouchard a ajouté hier qu'un négociateur avait été désigné pour entreprendre des pourparlers avec les autochtones sur la question d'un gouvernement autonome. Le premier ministre se dit passablement ouvert à cette demande. Suivront ensuite les négociations sur Churchill Falls.

« L'idée, c'est de lancer les négociations qui concernent le gouvernement proprement dit et, immédiatement après, Hydro-Québec amorcera des discussions spécifiquement en relation avec le projet hydroélectrique. »

La portée de la « Déclaration »

Calgary, ce ne fut qu'une étape, rappellent Dion et Romanow

Le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion pense que si elles étaient inscrites dans la Constitution, les expressions « société distincte » et « caractère unique », que l'on retrouve dans la Déclaration de Calgary, auraient le même sens. Le texte de Calgary demeure de toute façon un premier pas, rappelle le premier ministre de la Saskatchewan, Roy Romanow, qui s'inquiète davantage de la lenteur des discussions autour de l'Entente-cadre sur l'union sociale.

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Que l'on parle du caractère unique du Québec, comme dans la Déclaration de Calgary, ou de la société distincte québécoise, comme dans le défunt Accord du lac Meech, on parle de la même chose, assure le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion.

« Cela n'a pas la même valeur au sens où la Déclaration de Calgary n'est pas un texte juridique prêt à mettre dans une Constitution. Mais, a priori, si c'était dans la Constitution demain matin, cela aurait la même valeur », a dit M. Dion, hier, en réaction aux propos de Jean Charest diffusés jeudi soir au Point.

Dans une entrevue réalisée avant son entrée dans la course à la direction du Parti libéral du Québec, M. Charest disait qu'il faudrait que la reconnaissance du caractère unique du Québec, inscrite dans la Déclaration de Calgary, ait la même signification que celle de la société distincte pour qu'il en appuie la constitutionnalisation.

M. Dion dit voir de la prudence dans la position de M. Charest puisque la Déclaration de Calgary n'est pas un texte juridique prêt à être enchâssé. Comme M. Charest, il convient que traverser cette étape sera difficile, d'où sa préférence pour l'approche étagée de son chef Jean Chrétien.

Le ministre ne serait pas, quant à lui, fermé à ce qu'un texte constitutionnel précise, comme le souhaite M. Charest, la définition de ce caractère unique pour y inclure les institutions québécoises ou encore pour reconnaître à l'Assemblée nationale la responsabilité de promouvoir cette spécificité. De plus, ajoute-t-il, une clause de ce genre servirait inévitablement à interpréter la Constitution.

Stéphane Dion a par ailleurs réagi au sondage Léger et Léger paru hier dans *Le Journal de Montréal*. Selon cette enquête réalisée auprès de 1000 Québécois entre les 17 et 21 avril derniers, 64 % des personnes interrogées voudraient être consultées par voie de référendum si on envisageait de modifier la Constitution pour enchâsser les principes de la Déclaration de Calgary.

« Je comprends que les gens préfèrent être consultés avant qu'on ne fasse un changement constitutionnel », a convenu le ministre. Mais s'il est d'accord pour consulter les gens, il refuse de se prononcer sur la méthode, en particulier un référendum.

Union sociale

De passage dans la capitale fédérale, le premier ministre de la Saskatchewan, Roy Romanow, a fait écho à M. Dion en présentant la Déclaration de Calgary comme une preuve de bonne volonté et un premier pas dans une démarche plus longue. « La Déclaration de Calgary devait servir comme point de départ d'une consultation sur notre avenir. L'intention n'était pas de mettre fin au débat mais de le ouvrir d'une façon coopérative et ouverte », a-t-il dit devant les membres du Conseil pour l'unité canadienne.

Il n'y a que trois assemblées législatives provinciales, en plus de celle du Québec, qui n'ont pas encore adopté de résolution endossant cette déclaration, mais cela devrait être complété d'ici la fin du mois de mai, a-t-il indiqué.

M. Romanow s'est réjoui de l'arrivée prochaine de Jean Charest à la tête du PLQ, y voyant un espoir face à l'incertitude qu'a provoquée le résultat référendaire serré de 1995 et que continuent de nourrir, dit-il, la polarisation politique québécoise, l'approche d'élections provinciales et, advenant une victoire péquiste, la tenue d'un autre référendum.

Bien qu'il croie que le reste du pays ait, de son côté, finalement fait un bout de chemin avec la Déclaration de Calgary, il pense qu'il doit en faire davantage sur le front administratif, en particulier dans le domaine social.

Selon M. Romanow, les discussions sur l'Entente-cadre sur l'union sociale canadienne, mises en branle à la suite de la conférence des premiers ministres en décembre, représentent un enjeu qui, dans l'immédiat, aura un effet plus déterminant pour l'unité du pays qu'une ronde constitutionnelle. Il s'inquiète toutefois des lenteurs observées lors de la dernière rencontre des ministres responsables tenue à Toronto, il y a une semaine. Une autre réunion est prévue dans une dizaine de jours. Il en a par conséquent profité pour lancer un appel au premier ministre Chrétien et à quelques collègues provinciaux pour qu'ils cessent de se traîner les pieds et accordent aux discussions toute l'importance qu'elles méritent. « Cela est vital pour l'unité nationale », a-t-il martelé.

Cette entente, demandée par les provinces à la suite des compressions unilatérales d'Ottawa, devrait permettre, entre autres, la création d'un mécanisme de règlement des différends et favoriser la coopération dans l'exercice du pouvoir fédéral de dépenser. Un des problèmes importants, a reconnu M. Romanow, est la résistance du fédéral à inclure la santé dans l'entente alors que les provinces veulent pouvoir participer à l'interprétation des principes de la loi nationale sur la santé.

Québec n'envoie que des observateurs aux négociations car il s'oppose à l'idée de reconnaître au fédéral un rôle quelconque en matière de politique sociale, un champ de compétence provinciale. M. Romanow a déploré cette absence mais reconnu la différence de point de vue de Québec. « Un point essentiel des négociations consiste à savoir si on peut avoir un ensemble de programmes nationaux pouvant accommoder, par exemple, le rôle traditionnel du Québec dans le domaine social. Une façon de le faire pourrait être une forme de droit de retrait avec compensation si le programme provincial respecte les normes nationales », a-t-il suggéré aux journalistes. Il convient que le fédéral et certaines provinces ont des hésitations.

EN BREF

Malaise dans les rangs libéraux

Ottawa (PC) — Alors que le leader réformiste Preston Manning fait pression sur les libéraux et les invite à voter selon leur conscience sur l'offre d'indemnisation aux victimes de l'hépatite C, certains députés tiendront lundi une rencontre pour discuter de ce qui les attend s'ils votent contre la décision gouvernementale. Le fait que le premier ministre Jean Chrétien ait fait de cette décision une question de confiance a fait naître une certaine frustration dans les rangs des libéraux; cela signifie que les députés doivent appuyer le gouvernement sous peine de risquer l'expulsion du caucus. La Chambre des communes se prononcera mardi sur une motion du Parti réformiste, qui propose une indemnisation pour toutes les personnes qui ont contracté l'hépatite C en recevant du sang contaminé, quelle que soit la période où elles ont été infectées. Le gouvernement s'entête à

défendre une offre d'indemnisation de 1,1 milliard de dollars réservée aux victimes qui ont contracté la maladie entre 1986 et 1990, ce qui en laisse des milliers d'autres sans aucune compensation. C'est la première fois que des députés libéraux indiquent qu'ils pourraient songer à voter contre le gouvernement.

Cigarettes de contrebande: pas d'interventions

(Le Devoir) — Le ministre de la Sécurité publique, Pierre Bélanger, a rencontré hier le chef des Mohawks de Kahnawake, Joe Norton, pendant trois heures, pour discuter de la vente illégale de cigarettes sur le territoire de la réserve. Les deux hommes ont convenu qu'il n'y aurait pas d'intervention de la police avant qu'une entente ne soit signée. Ils devraient poursuivre les discussions la semaine prochaine.

Pourquoi résister plus longtemps ?

Acompte de 5 950 \$

358 \$/mois

Transport et préparation inclus

0 \$ comptant

490 \$/mois

Transport et préparation inclus

Financement à l'achat

4,8 %†

Taux préférentiel

ACURA 2.5TL

Toit ouvrant • Climatiser • Chaîne sonore AM/FM à 8 haut-parleurs avec lecteur de cassettes et lecteur CD • Deux coussins gonflables



L'Acura 2.5TL 1998



Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

Acura les concessionnaires fiables

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau
Brossard

LES GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain Est
Anjou

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie
Blainville

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O.
Montréal

ACURA GABRIEL
4648, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux

Offres de location-bail et de financement à l'achat, d'une durée limitée, disponibles seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Sujet à l'approbation du crédit. * Paiements mensuels pour la location-bail de 358 \$/490 \$ pendant 48 mois, établis pour la 2.5TL, modèle UA264W (total des paiements : 17 384 \$/21 520 \$). Un acompte de 5 950 \$/0 \$ et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 \$ par km supplémentaire). Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle pré-déterminée. Garantie Acura limitée de 3 ans/100 000 km. † Financement à l'achat à 4,8 %, sur approbation du crédit. Termes de 24 à 48 mois offerts. Exemple de financement : 30 000 \$ au taux annuel de 4,8 % = 668,16 \$ par mois pendant 48 mois. Coût de l'emprunt : 3 031,68 \$, coût total : 33 031,68 \$. Un acompte pourrait être exigé. Taxes, frais d'immatriculation, assurances, transport et préparation en sus. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assurance routière 24 heures Acura.

POLITIQUE

Jacques Parizeau à Québec plein écran

Le gouvernement doit assurer le leadership

L'ex-premier ministre soutient que la réélection du PQ doit mener à un troisième référendum

Selon Jacques Parizeau, c'est au gouvernement de prendre le leadership quant à la tenue d'un troisième référendum.

PRESSE CANADIENNE

C'est au gouvernement et non pas aux électeurs de prendre le leadership quant à la tenue d'un troisième référendum, estime Jacques Parizeau.

L'ex-premier ministre péquiste a tenu ces propos dans le cadre de l'émission Québec plein écran - édition du week-end, dont l'enregistrement a eu lieu hier après-midi. L'émission sera diffusée aujourd'hui à 18h30, sur les ondes de Télé-Québec.

M. Parizeau se dit outré que l'on puisse penser que, parce que certains sondages révèlent un désintérêt général pour la tenue d'un référendum, il faille se plier à la volonté populaire.

«On ne fait pas de référendum parce que les gens nous le demandent, a déclaré M. Parizeau à l'animatrice Anne-Marie Dussault. C'est ça le leadership politique. Ça ne consiste pas à dire: "Je suis le chef, donc je vous suis!"»

Dès lors, il estime que la réélection du PQ annonce la tenue d'un autre référendum, rappelant que si les gens votent pour le parti, ils appuient son programme, lequel prévoit un référendum.

Invité à se prononcer sur les commentaires du premier ministre Lucien Bouchard, qui dit vouloir attendre la conjoncture idéale pour la tenue d'un référendum gagnant, M. Parizeau a éludé la question.

«Je ne ferai pas l'exégèse des propos de M. Bouchard», a-t-il indiqué.

Un récent sondage Léger et Léger révèle que les Québécois s'attendent à la tenue d'un référendum au cours du prochain mandat, soit sur la souveraineté, soit sur la Déclaration de Calgary.

Jacques Parizeau a rappelé que, lors de la campagne électorale de 1995, il s'était contenté de dire que le référendum aurait lieu dans les meilleurs délais. «C'est de la stratégie. On n'a pas à être lié par des stratégies», a-t-il ajouté.

Le même sondage Léger et Léger rapporte également une baisse de popularité du candidat à la direction du Parti libéral du Québec, Jean Charest, ce qui fait dire à Jacques Parizeau qu'il ne faut pas s'inquiéter outre mesure de ce qu'il est convenu d'appeler l'«effet Charest». «Une hirondelle ne fait pas le printemps», a-t-il ironisé.

Selon M. Parizeau, les déclarations de l'ancien chef conservateur Jean Charest démontrent sa méconnaissance complète de la réalité québécoise et ce sont les fédéralistes qui souffrent de ses maladresses.

«Je crois que M. Charest nous aide beaucoup», a dit M. Parizeau.

Enfin, celui que d'aucuns décrivent comme l'éminence grise du PQ a bien accueilli la comparaison entre lui et l'ancien premier ministre fédéral Pierre Trudeau avancée par l'animatrice Anne-Marie Dussault.

«Nous avons toujours su tous les deux ce que nous voulions comme pays, a-t-il observé. J'aime bien Trudeau à cet égard. Je pense qu'il n'y a pas d'ombrage chez lui comme chez moi.»

Ottawa prend le jugement «très au sérieux»

La notion de conjoint dans la Loi sur l'impôt est jugée inconstitutionnelle

Ottawa (PC) — Le ministre fédéral du Revenu Herb Dhaliwal a fait savoir à Ottawa, hier, que le gouvernement fédéral prenait «très au sérieux» la décision rendue par une cour ontarienne selon laquelle la définition du terme «conjoint» contenue dans le texte de la Loi de l'impôt sur le revenu est inconstitutionnelle.

Jeudi, la Cour d'appel de l'Ontario a décrété que cette définition violait la Charte des droits et libertés parce qu'elle excluait les gays et les lesbiennes.

Le gouvernement fédéral dispose de 60 jours pour en appeler de cette décision. Toutefois, M. Dhaliwal a indiqué hier qu'il était encore trop tôt pour dire ce que ferait Ottawa.

«Les implications sont nombreuses pour plusieurs ministères. Je crois que ce n'est pas aussi simple que les gens le pensent», a déclaré le ministre à l'extérieur des Communautés.

«Mais nous prenons certainement cela très au sérieux, et nous étudions le dossier», a-t-il ajouté.

La cause avait été soumise par Nancy Rosenberg et son employeur, le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

En 1992, le SCFP avait décidé d'amender son régime de retraite afin que les conjoints de ses employés gays et lesbiennes aient accès aux prestations de ces derniers. Toutefois, Revenu Canada avait refusé d'enregistrer cette modification.

Chaoulli se retire de la course

(Le Devoir) — Le seul autre candidat à la succession de Daniel Johnson à la tête du Parti libéral du Québec, le docteur Jacques Chaoulli, annonce qu'il retire sa candidature pour se joindre à l'équipe Charest. À la suite de consultations avec des représentants du PLQ, M. Chaoulli dit avoir offert ses services à Jean Charest pour le conseiller sur le réseau de la santé. Ce fervent défenseur de la médecine à domicile veut collaborer à redéfinir la réorganisation des soins de santé au Québec. M. Chaoulli soutient qu'il a pris seul sa décision et qu'il n'a subi aucune pression des dirigeants libéraux.

Bouchard en Amérique latine

(Le Devoir) — Devant un forum de gens d'affaires réunis hier à Montréal, Lucien Bouchard a annoncé qu'il dirigera une mission commerciale en Amérique latine au cours du mois de novembre prochain. Ce voyage remplacera celui qu'il avait annulé au début de l'année en raison de la tempête de verglas. Le premier ministre a indiqué qu'un sondage réalisé auprès des gens d'affaires québécois démontre que la majorité d'entre eux souhaitent retourner en Amérique latine lors du prochain périple d'Équipe Québec. Les dates et les destinations exactes seront confirmées un peu plus tard.

Les Albertains pourraient élire un sénateur

Edmonton (PC) — Les Albertains auront peut-être l'occasion de voter pour un sénateur cet automne. Le premier ministre Ralph Klein a annoncé hier que le cabinet et le caucus conservateur discuteront la semaine prochaine de la possibilité de voter pour un sénateur «de réserve», à l'occasion des élections municipales qui se tiendront à l'automne. Le candidat élu ne serait pas payé par la province en attendant d'être nommé par la Chambre haute. M. Klein a confirmé que le comité directeur permanent des services financiers

avait recommandé cette semaine que le gouvernement tienne un scrutin à l'automne pour choisir un sénateur. Cette recommandation sera soumise au cabinet mardi prochain, et au caucus jeudi. Les conservateurs souhaitent élire un sénateur qui serait disponible dès qu'un poste serait libre au Sénat. L'idée est de convaincre Jean Chrétien de désigner un sénateur élu et d'accélérer la création d'un Sénat triple-E — élu, efficace et offrant une représentation égale dans chaque province. M. Klein s'est esclaffé en prenant connaissance de la suggestion de Preston Manning, qui voudrait que la province demande à Jean Chrétien de payer le salaire du candidat en attendant sa nomination au Sénat.

12h10

Il fallait aider Stéphanie à terminer son exercice de français.



«Tant pis pour mon heure de dîner.»

Mona, enseignante

Ça ne paraît peut-être pas, mais enseigner, c'est beaucoup plus que donner des cours à ses élèves. Il faut stimuler ceux qui se découragent, soutenir ceux qui prennent du retard, faire du rattrapage avec ceux qui ont des difficultés.

Et, plus tard encore, faire tant d'autres choses aussi exigeantes qu'emballantes qui donnent toute sa valeur à la profession enseignante.



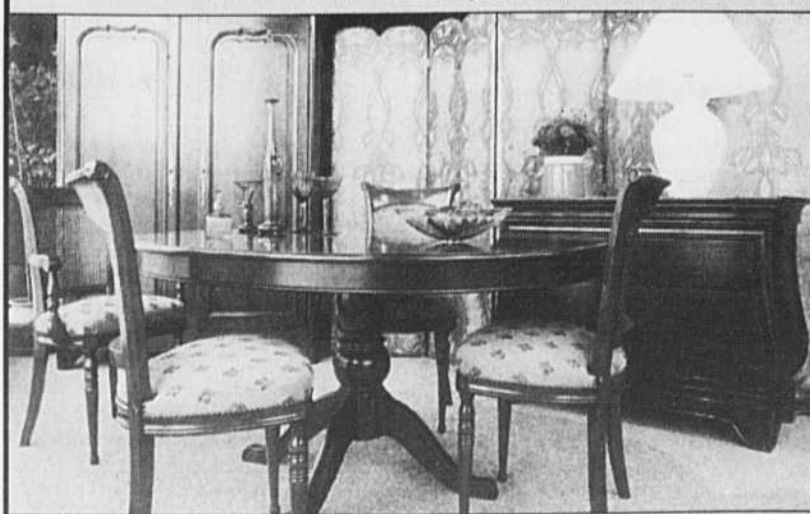
Nos profs, on leur doit tant.

SOLDE DE PRINTEMPS

Du 25 avril au 16 mai

REMISES de 20 % à 40 %

sur tous les meubles, lampes et tableaux

Table ovale à pied central (2 allonges) avec 6 chaises incluant 2 avec bras. Prix rég. 6 959 \$ en solde à 4 995 \$
Buffet 2 ou 3 portes également disponibleLA GALERIE ART SELECT INC.
100, avenue Laurier Ouest
Montréal (Québec) H2T 2N7
Tél.: (514) 273-7088

Fermé les dimanches et lundis

LE DEVOIR

LE MONDE

REVUE DE PRESSE

Haïti s'enfonce,
l'île Maurice
s'envole

Pendant que les politiciens haïtiens se chamaillent pour le pouvoir, ce qui fut la perle des Caraïbes s'enfonce inexorablement dans la plus abjecte pauvreté. À l'autre bout du monde, un petit pays, l'île Maurice, connaît un développement spectaculaire.

Jocelyn Coulon
Le Devoir

Prenant prétexte de la publication d'un dossier accablant sur la situation en Haïti dans le Business Monday du quotidien américain Miami Herald, un hebdomadaire haïtien, *Haïti en marche*, se livre à une vigoureuse dénonciation des élites politiques locales. «D'un index variant entre 100, pour les pays à l'environnement le plus favorable aux investissements, à 0, pour ceux présentant le plus de risques, Haïti réalise l'un des scores les plus bas du continent américain, souligne l'hebdomadaire haïtien. Le tableau publié dans Business Monday donne à Haïti 63 sur 100 pour l'année 1997. [...] Jamais la situation n'était tombée aussi bas que sous le coup d'Etat: avec un score de 59 en 1993.» Haïti est aujourd'hui l'un des pays les moins intéressants où investir. «Et ajoutons: par la faute même des Haïtiens», écrit le journal.

Qu'est-ce qui explique une situation aussi lamentable en Haïti? L'hebdomadaire souligne que, pour favoriser les investissements dans n'importe quel pays, deux facteurs sont déterminants: premièrement, la stabilité sociale et politique; deuxièmement, la stabilité de la monnaie locale. «Et la première conditionne la seconde, et sans doute vice versa», écrit le journal, qui rappelle que les réserves monétaires s'épuisent, «entre autres dans une conversion spéculative effrénée de la monnaie locale en dollars US». Mais ce n'est pas tout. «Il faut ajouter un dernier critère dans le cas d'Haïti: tout le monde s'en fout. Soit par ignorance, y compris au plus haut niveau de l'establishment politique, soit par cynisme reposant sur une longue tradition d'insouciance exploitation des uns par les autres.»

La presse



du monde

Et Haïti en marche de se lamenter sur les incroyables chicanes politiques qui paralysent un pays sans premier ministre depuis des mois. «Une crise politique et gouvernementale traîne depuis dix mois sans aucune résolution ni alternative à l'horizon. La semaine dernière, la ratification d'un premier ministre, qui pourrait être un premier pas vers le déblocage, a échoué pitoyablement par une voix seulement. Le vote d'un seul individu peut décider de l'avenir d'une nation de plus de sept millions, et même en cas de péril extrême, comme nous sommes en train de le voir.»

L'hebdomadaire remarque qu'«Haïti n'a pas de leaders du genre de ceux qui ont mené la guérilla au Salvador ou au Guatemala et qui consacrent aujourd'hui la même abnégation et le même patriotisme au relèvement de leur pays». Constatant que le 2^e Sommet des Amériques s'est terminé avec une promesse d'aide massive destinée à un plan de trois ans pour stimuler la démocratie, encourager le commerce, réduire la pauvreté et améliorer l'éducation, l'hebdomadaire écrit que «nul doute que le Salvador, le Guatemala et la Bolivie en profiteront, quoi qu'il en soit, pour continuer à améliorer leur condition, s'éloignant de plus en plus de la nôtre et de ce qu'on appelle aussi aujourd'hui l'haïtianisation». Selon le journal, «la condition d'un pays n'est jamais une fatalité».

À l'autre bout du monde, entre l'Afrique et l'Asie, un petit pays, l'île Maurice, a un tout autre destin qu'Haïti et fait mentir les prophètes de malheur qui ne cessent de vous décrire un Tiers-Monde dévasté par la mondialisation et le néolibéralisme. Dans un dossier d'une vingtaine de pages consacré à cet Etat, l'hebdomadaire *Jeune Afrique* raconte cette «exception mauricienne». «Sur un territoire exigu, celui d'un micro-Etat, vivent un million et demi de Mauriciens qui pratiquent tous les jours les vertus de la cohabitation, écrit l'hebdomadaire. Indiens, Franco-Mauriciens, Chinois, Créoles, musulmans, hindous, catholiques... se forment une nation et un destin commun. Les Mauriciens ont construit une économie diversifiée qui a su fournir pendant des années le plein-emploi.»

La recette de ce miracle «est avant tout le produit de l'intelligence des hommes. Malgré un débat politique souvent houleux, les dirigeants successifs de Maurice ont toujours visé le long terme». La stabilité politique, le sens du compromis, l'esprit d'entreprise sont au cœur du succès mauricien. Les Mauriciens ont commencé par recycler les revenus du sucre et du tourisme «dans le financement des infrastructures de la zone franche». Celle-ci, «à son tour, est à l'origine du développement du secteur des services, en particulier financier. Quatre siècles après les premiers explorateurs arabes et portugais, Maurice affiche clairement sa vocation commerciale en Europe, l'Asie et l'Afrique.»

Bien entendu, le miracle mauricien a ses revers, «ses problèmes de riches», comme écrit *Jeune Afrique*. «S'ils ne sont plus tout à fait pauvres, les Mauriciens ne sont pas encore tout à fait riches. C'est ce passage délicat entre deux mondes qu'il leur faut maintenant négocier. Résultat de la compétitivité, le chômage apparaît, accentuant les disparités sociales entre l'élite et les laissés-pour-compte. La croissance s'esouffle. Ici et là, le tissu social donne des signes de tension. Les vieux débats sur l'équilibre ethnique de l'île réapparaissent.» Cependant, souligne le journal, «une fois encore, l'intelligence des Mauriciens et la solidarité ethnique seront appelées à la rescousse. Pour un peuple habitué aux miracles, rien n'est impossible.»

JEUNE AFRIQUE
le temps du monde

EN BREF

La Colombie entre la violence
et des droits

Bogota (AFP, Le Devoir) — Le ministre colombien de l'Intérieur, Alfonso López, annonce que le président Ernesto Samper a pris de nouvelles mesures dans le but de protéger les défenseurs des droits humains. Ce qui signifie la hausse du budget attribué au fonds créé pour garantir la sécurité de dizaines de personnes menacées de mort et le réexamen, par le Procureur de la nation, de rapports que lui ont envoyés les services secrets sur les menaces proférées à l'endroit de défenseurs des droits. Le bureau de la présidence a été submergé de demandes pour que cesse la chaîne d'attentats contre ceux-ci. La semaine dernière, deux d'entre eux tombaient sous les balles: l'avocat Eduardo Umaña et la sociologue Maria Arango. Jeudi, six défenseurs des droits ont fui le pays devant les menaces.

«L'instinct de conservation» prévaut

Les députés russes
votent enfin pour Kirienko

Après deux votes négatifs, la Chambre basse du Parlement russe a finalement entériné le choix du président Eltsine pour le poste de premier ministre. Dans le cas contraire, la Constitution aurait obligé le président à dissoudre la Chambre.

ISABELLE ASTIGARRAGA
AGENCE FRANCE-PRESSE

Moscou — Les députés russes ont approuvé hier avec une majorité confortable la nomination au poste de premier ministre de Sergueï Kirienko, le jeune réformateur inconnu proposé par Boris Eltsine, cédant ainsi en extremis pour éviter la dissolution de la Douma.

Après le refus radical des deux premiers votes les 10 et 17 avril, la Douma a «craqué» hier, accordant à M. Kirienko 251 voix, nettement plus que les 226 requises.

Dans la foulée, le président Eltsine, se félicitant de ce que «la raison a triomphé», a immédiatement signé le décret confirmant cette nomination, et dit son espoir que le nouveau gouvernement serait formé pour l'essentiel «d'ici la fin de la semaine prochaine».

«C'est notre victoire commune», a lancé le président russe à son jeune premier ministre en l'accueillant au Kremlin après sa victoire. Les députés «n'ont rien pu faire, parce que la nouvelle Russie qui se redresse a besoin d'un premier ministre» comme vous, a-t-il ajouté.

Le nouveau chef du gouvernement, qui avait auparavant remercié les députés pour leur «grand courage», a précisé de son côté qu'il ferait au président des propositions «sur la structure du gouvernement et les postes principaux» mardi prochain.

Bras de fer

À la Douma, la journée a été dominée par ce qu'un des alliés des communistes a appelé «l'instinct de conservation». Il aura finalement été plus fort que l'hostilité à ce technocrate de 35 ans, issu du vivier libéral dont la Douma a fait son ennemi numéro un depuis des années.

Et Boris Eltsine, dans ce nouveau bras de fer avec le Parlement, le plus sérieux sans doute depuis celui qui s'était terminé dans le sang en octobre 1993, l'a une fois de plus emporté, grâce à la Constitution ultra-prési-



Boris Eltsine a invité «son» premier ministre à causer.

dentielle qu'il s'est faite sur mesure il y a quatre ans.

«Aujourd'hui, c'est par instinct de conservation que les députés ont voté», lâchait avant le vote Nikolai Kharitonov, chef du parti agraire, qui, bien qu'allié des communistes, avait laissé ses députés libres de voter comme ils l'entendaient.

C'est ce soutien qui a manqué aux communistes, montrant clairement les limites de cette majorité relative dont l'opposition de gauche dispose à la Douma.

Du coup, ce fut la débâcle. Et le résultat final a montré que même parmi les communistes, qui avaient officiellement décidé jeudi soir de voter contre, un certain nombre de députés ont préféré sauver leur siège.

Le dirigeant du PC Guennadi Ziouganov avait pourtant mis tout son poids dans la balance. Dans un discours extrêmement émotionnel, il a longuement expliqué pourquoi son parti ne voterait pas pour un homme qui symbolise «la politique destructrice» de Boris Eltsine.

«Je ne crains pas une dissolution de la Douma», a lancé un Ziouganov visiblement très ému, le visage enflammé, avant de demander au président de proposer un autre candidat pour remplacer Viktor Tchernomyrdine, le solide bureaucrate qui menait le gouvernement depuis plus de cinq ans et que Boris Eltsine a brutalement limogé avec toute son équipe le 23 mars. Après le vote, très amer, M. Ziouganov devait estimer malhonnête ce

scrutin sous la menace.

La séance s'était ouverte de façon plutôt austère, avec un discours très technique du candidat premier ministre expliquant comment il comptait sortir le pays du gouffre budgétaire par une politique de rigueur, mais daignant tout de même lancer aux députés, comme pour les consoler d'avance de leur défaite: «Nous avons la même responsabilité devant la Russie... Ce n'est déjà plus le programme du gouvernement, mais notre programme commun.»

Suspense ému

Le chef du parti réformateur d'opposition Iabloko, Grigori Iavlinski, a réaffirmé son «non» catégorique à M. Kirienko, évoquant un pays miné par «un gouvernement faible, un président faible et autoritaire, une Douma impuissante».

Le suspense, largement ému après la défection des alliés des communistes, a définitivement cessé lorsque les députés ont voté contre le scrutin nominal demandé par les communistes et Iabloko, et que le communiste modéré Guennadi Seleznev, bien décidé à ne pas laisser dissoudre la Douma qu'il préside, a voulu voir l'aval d'un vote à bulletins secrets, permettant tous les marchandages.

Les marchés financiers l'ont compris, et les cours sont immédiatement remontés après ce premier vote. La décision finale ensuite n'a guère provoqué de réaction.

Les Comités blancs
reprentent du service

En Belgique, l'évasion du pédophile Dutroux
a ravivé la combativité des regroupements de citoyens

BRIGITTE VITAL-DURAND
LIBÉRATION

Bruxelles — Au bureau de la liaison nationale des Comités blancs, les responsables sont assaillis de coups de téléphone. De toute la Belgique, des parents offrent de monter de nouveaux groupes de citoyens, à l'image de ceux qui ont été créés après la «Marche blanche», qui a mis 300 000 personnes dans les rues de Bruxelles, le 26 octobre 1996.

L'une des responsables de ce réseau né après la manifestation, Carine TKint, explique: «Depuis hier, les enfants sont très mal. Ils se sont réveillés le lendemain de l'évasion de Dutroux en allumant la télévision, ils voulaient vérifier s'il était vraiment retourné en prison. Les parents nous demandent d'installer un dispositif d'aide psychologique dans toutes les écoles, avec un programme spécifique pour la question Dutroux.»

Depuis l'évasion, Carine TKint, Denise Robyns et Mathilde Fourny passent leur temps au bureau à secourir leurs concitoyens. Elles tentent de répondre à toutes ces petites associations «blanches» aux noms évocateurs: Les Colombes, Les Anges, Le Lapin blanc, Le Faon, l'Idéfix... Elles ont une liste de 135 comités réunissant environ 2000 personnes.

Après leur création spontanée fin 1996, ces regroupements de dix, vingt, ou cent membres ronnoient. Le comité Les Petits Dauphins a organisé, le 11 avril à Bruxelles, un «repas spaghetti» en souvenir du désaisissement du juge Connerotte, qui avait déjeuné en compagnie des parents de deux victimes de Dutroux: Julie et Mélissa. Le dimanche 26 avril, le comité Frésia, à Couvin, invite ses adhérents à participer à un voyage en car. Départ à 9h, retour à 19h. Au programme: «Visite à la stèle Julie et Mélissa. Dépôt de fleurs sur la tombe des enfants. Visite de la maison d'An Marchal.»

Durcissement des revendications

La rocambolesque tentative du meurtrier a durci les revendications. Dans un communiqué publié hier, le réseau national des Comités blancs prend un autre ton, «exigeant» la démission du haut état-major de la gendarmerie, «à commencer par le général de Ridder». «Comment se fait-il que Dutroux ait quitté le palais de justice de Neufchâteau avec une barbe et qu'on l'ait repris rasé trois heures après?», interroge Mathilde Fourny. Tant que les autorités n'auront pas démontré, dans tous les détails, que l'évasion était possible, la thèse du complot prévaut.

Le 1^{er} mai, pour la première fois depuis sa création, l'ASBL (association sans but lucratif) du réseau de vigilance et

de solidarité des Comités blancs organisera sa réunion plénière. La liste des questions qu'ils ont l'intention d'aborder illustre un certain désarroi: «1. Ce qui va et ce qui ne va pas? On en sommes-nous aujourd'hui? 2. Quel est l'objectif du réseau? 3. Qu'est-ce que l'assemblée générale?»

Les critiques émanent des comités eux-mêmes. Ils sont profondément divisés sur la marche à suivre, surtout depuis la démission des ministres de l'Intérieur et la Justice.

Fred Six, 62 ans, à la tête du comité Pour une démocratie plus directe, à Vervier, dans le canton de Liège, a conscience de l'enlèvement: «On ne peut pas rester pris par les trépas et les émotions.» Il est indulgent devant «l'absence d'autorité, de discipline, de hiérarchie qui rend les actions chaotiques». Mais il en a assez de «se promener de ci de là avec des ballons blancs depuis 18 mois et que rien ne change». «On est, poursuit-il, dans une situation où deux gendarmes font basculer le gouvernement, un pays. C'est un petit exemple qui montre que notre société en Belgique et ses institutions n'ont plus de motivation, de balises, d'échelle de valeurs.»

Fred Six est aujourd'hui l'un des initiateurs du réseau des Listes blanches, avec Marcel Doppagne, 33 ans, boulanger à Vervier, et Marc Toussein, un gendarme pris dans les méandres de l'enquête judiciaire et qui a démissionné. Tous trois se disent prêts à présenter des candidats aux prochaines élections législatives. Cette entrée en politique, annoncée il y a une quinzaine de jours, brise un tabou au sein des Comités blancs, qui se sont juré de ne jamais adhérer à un parti.

Le soir de la tentative d'évasion de Dutroux, les comités blancs se sont réunis, toutes tendances confondues. Ils se sont entendus sur la démission des ministres: «Pour mettre des clones à leur place, c'est inutile.» Mais pas sur la suite. Les tenants de l'apolitisme ont invité à une manifestation, hier soir, devant le palais de justice de Bruxelles, sans mot d'ordre autre que la démission du chef de l'état-major de la gendarmerie. Ceux qui voudraient siéger à la Chambre des députés ont rédigé un communiqué de presse: ils demandent à tous ceux qui veulent «offrir un avenir plus serein aux citoyens» de les rejoindre sur les Listes blanches. Marcel Doppagne, qui cosigne l'appel, espère des événements récents une mobilisation accrue: «Les gens ont dit: Trop, c'est trop. Nous leur disons que nous ne ferons pas de politique, comme les partis. Nous devons rester dans l'opposition, en alerte, avec un seul but: réussir à ce que l'être humain soit un peu plus respecté dans notre société. Nous voulons instaurer, en préalable à tout, même à l'économique, la clause de la personne la plus vulnérable.»

Les Listes blanches viennent d'établir des contacts en France avec les comités de chômeurs et les sans-logis.

ÉTATS-UNIS

La controverse
sur l'assassinat de
King est relancée

MARIE SANZ
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — La mort de James Earl Ray relance la controverse sur le mystère de l'assassinat de Martin Luther King alors que le dossier semblait, 30 ans après, en passe d'être rouvert. James Earl Ray, condamné pour l'assassinat du pasteur Martin Luther King en 1968, est décédé jeudi à l'âge de 70 ans dans un hôpital de Nashville (Tennessee) des suites d'une cirrhose du foie.

S'il emporte dans la tombe la vérité sur son rôle dans le meurtre du leader du mouvement pour les droits civiques et Prix Nobel de la paix, James Earl Ray continuera pourtant d'alimenter la controverse qu'il avait lui-même contribué à lancer en clamant son innocence, après avoir dans un premier temps reconnu sa culpabilité.

«Les questions sur l'assassinat de Martin Luther King vont continuer à se poser de manière encore plus aiguë qu'avant», estime Olivia Thomas, porte-parole du Musée des Droits civiques de Memphis, situé dans le Lorraine Motel où le pasteur noir fut assassiné le 4 avril 1968, alors qu'il était sorti sur le balcon. «Les Américains ne connaîtront jamais la vérité et nous ne pourrions jamais mettre un point final» à l'affaire, a-t-elle dit par téléphone à l'AFP.

Bien que des enquêtes officielles aient conclu par trois fois que Ray était le seul responsable du meurtre de King et qu'aucune preuve concluante n'ait pu être apportée sur la participation d'autres personnes, un sondage CBS indiquant en mars dernier que seulement une personne sur 10 croyait que Ray avait agi seul. La propre famille du pasteur assassiné, qui avait accepté l'an dernier la proclamation d'innocence de James Earl Ray, a rappelé qu'elle avait demandé au président Clinton et à l'Attorney General Janet Reno de mener une nouvelle enquête et d'établir une commission spéciale.

Etant donné le climat de l'époque, la théorie d'un complot dont Ray n'aurait été que le bras armé a été largement évoquée, beaucoup ne voyant pas avec quels moyens et pourquoi Ray, à l'époque échappé d'un pénitencier du Missouri, aurait planifié seul cet assassinat. Sa carrière de «petite frappe», ponctuée par des passages dans des pénitenciers de Californie, d'Illinois, du Kansas, ne semble avoir été qu'une succession de crimes ratés. Tentant d'échapper à la police, il était tombé d'une voiture en marche. Une autre fois, il avait oublié son portefeuille sur les lieux du crime. Et quelques heures après la mort de King, un sac avait été retrouvé contenant divers objets l'identifiant, de même que ses empreintes digitales sur l'arme du crime.

Célébrant le 30^e anniversaire de la mort de Martin Luther King, de nombreux vétérans du mouvement pour les droits civiques ont rappelé le climat de haine d'une époque pas si lointaine et réclamé une réouverture du dossier. «Rien ne peut être classé aux yeux de Dieu si ce n'est pas juste, rien ne peut être classé jusqu'à ce que l'on sache qui a tué notre jeune Moïse», avait déclaré le révérend Gardner Taylor, lors des commémorations de Memphis.

Martin Luther King avait dû batailler contre le FBI qui lui faisait une guerre ouverte: écoutes téléphoniques, chantages, menaces; le directeur du FBI Edgar Hoover avait catalogué le pasteur comme «le Noir le plus dangereux de ce pays».

Tout en déclarant ne pas croire à une conspiration du gouvernement, un représentant démocrate, John Lewis, a affirmé jeudi que «des responsables du gouvernement peuvent avoir agi à titre individuel». Parmi les nombreux ouvrages consacrés à l'assassinat de Martin Luther King, le dernier en date, écrit par le journaliste américain Gerald Posner (*Killing the dream*) ne croit pas non plus à la thèse du complot.

Crise au Chiapas

Un nouvel appel
au dialogue

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

Un groupe d'intellectuels et d'universitaires mexicains vient de lancer un appel au dialogue véritable au sujet du Chiapas, exhortant notamment l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) à s'expliquer avec la société civile sur la base des accords de San Andrés intervenus en février 1996. La discussion à ce sujet est interrompue depuis septembre 1996.

Les signataires de l'appel demandent à la CONAI (Commission de médiation présidée par l'évêque Samuel Ruiz) d'aider à renouer les liens entre la société civile et l'Armée zapatiste. Ils estiment que le gouvernement doit reconnaître «que l'EZLN est un des acteurs principaux dans cette étape historique et que de l'isoler, loin d'aider à résoudre ce conflit national, aggrave la situation» et gêne la vie politique.

Le dialogue doit avoir lieu parce qu'il est «urgent de freiner l'irrationalité d'une guerre dont l'ampleur et les conséquences» sont imprévisibles, affirment des écrivains comme Carlos Monsivais et José Emilio Pacheco, ainsi que les peintres Gabriel Macotella et Felipe Ehrenberg. Leur intervention arrive à un moment où circule au Sénat le brouillon d'un avant-projet de résolution touchant un amendement à la Constitution sur les droits et la culture indigènes. Le groupe signale que «tant le gouvernement fédéral que l'armée zapatiste n'ont parcouru qu'en partie le chemin permettant de résoudre leurs différences». L'appel prie le Congrès d'«écouter la société et de ne pas entreprendre la révision des initiatives» sur les droits indigènes. La société civile doit insister pour que soit «soldée notre dette envers les peuples indigènes» et écarté le danger de guerre.

Le soulèvement au Chiapas a éclaté le 1^{er} janvier 1994. Une trêve intervenue tient toujours. La tension ravivée, notamment après le massacre de 45 civils intervenu le 22 décembre à Acteal, inquiète maints organismes internationaux tel Pastors for Peace (Etats-Unis) dont le directeur Lucius Walker menait cette semaine une caravane apportant des aliments à des communautés de personnes déplacées au Chiapas.

L'ambassadeur canadien à Mexico, Stanley Gooch, a consacré cette semaine quatre jours à une tournée de cet Etat, visitant la communauté Las Abejas (Abeilles) où a eu lieu le massacre et s'entretenant avec le gouverneur de l'Etat, Roberto Albores, et avec les autorités du diocèse de San Cristobal de las Casas. L'ambassadeur dit avoir senti le désir des personnes déplacées de retourner dans leurs villages. Quant au cas de deux Québécoises expulsées du Mexique avec 10 autres observateurs étrangers le 13 avril, M. Gooch a confirmé ne pas avoir protesté auprès de Mexico et d'accorder au gouvernement mexicain «le droit de décider qui peut séjourner» au Mexique. Mexico soutient que les étrangers ont enfreint la règle de la non ingérence en politique quand on est muni d'un visa de tourisme.

Avec le servive espagnol de l'AFP

• LE MONDE •

Tensions frontalières au Kosovo

Tirana dit n'être pas impliqué comme l'affirme Belgrade

AGENCE FRANCE-PRESSE

Tirana — Le ministre albanais des Affaires étrangères Paskal Milo a rejeté hier les accusations du gouvernement de Belgrade sur l'implication de l'Albanie dans les récents affrontements aux confins du Kosovo (sud de la Serbie).

«L'Albanie n'a rien à voir avec les récents incidents frontaliers», a affirmé M. Milo, selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Le ministre a tenu ses propos lors d'une rencontre, à Tirana, avec

James Chapelle, chef-adjoint de la mission d'observateurs de l'Union européenne (UE) chargée de suivre la situation à la frontière entre l'Albanie et la Yougoslavie (RFY -Serbie et Monténégro).

«Ces incidents, qui sont le produit de la propagande officielle et de la machinerie militaire serbes, continueront jusqu'à la réunion du Groupe de contact le 29 avril», a déclaré M. Milo.

Le Groupe de contact (États-Unis, Russie, Grande-Bretagne, France, Allemagne, Italie) doit débattre, à

Rome, de la situation dans la province du Kosovo où les Albanais (90 % des deux millions d'habitants) réclament l'indépendance.

Belgrade cherche «un alibi en invoquant une responsabilité de l'Albanie dans le conflit au Kosovo, afin de justifier l'épuration ethnique» pratiquée par les autorités serbes dans la province, selon M. Milo.

Belgrade a protesté jeudi auprès de l'Albanie en l'accusant d'«armer des terroristes» et d'être responsable de leur infiltration en territoire yougoslave.

Le ministère yougoslave des Affaires étrangères a accusé Tirana d'être à l'origine de ces «provocations armées systématiques» et de chercher à «créer un climat de tension» afin d'accroître les pressions internationales sur la RFY.

Des affrontements jeudi entre l'armée yougoslave et des «terroristes» présumés, dans l'ouest du Kosovo à la frontière avec l'Albanie, ont fait au moins 26 morts, selon des sources militaires yougoslaves qui ont affirmé que ces hommes étaient venus d'Albanie.



CORINNE DUFKA REUTERS

La justice rwandaise doit juger 130 000 détenus. La prison de Gitarama (ci-dessus) en compte 6500.

RWANDA

Vingt-deux exécutions «pour l'exemple»

JULIETTE HOLLIER-LAROUSSE
AGENCE FRANCE-PRESSE

Kigali — Le régime rwandais a fait fusiller «pour l'exemple», en public hier, 22 condamnés à mort pour génocide, faisant fi des appels à la clémence de la communauté internationale.

Au moment où les extrémistes hutus sont de plus en plus actifs dans le pays, les autorités, voyant dans cette initiative une «dimension éducative et pédagogique», ont expliqué qu'elles luttaient «contre l'impunité» et voulaient donner un «signal fort».

Pour les autorités, il ne s'agit pas d'exécutions arbitraires mais de l'application de sentences décidées par des tribunaux. Pour mettre à exécution publiquement ces sentences, le gouvernement a d'ailleurs choisi la période anniversaire du génocide déclenché par les milices hutus, qui avait fait entre 500 000 et 800 000 morts entre le 7 avril et le début juillet 1994.

La communauté internationale «ne cessait de chanter que la solution au problème rwandais réside dans la justice», a déclaré le premier ministre Pierre-Célestin Rwigyema. «Maintenant, que nous nous apprêtons à rendre justice, les voilà qui sont les premiers à le regretter et à se plaindre de nous», a-t-il ajouté, réagissant aux appels à la clémence lancés par de nombreuses personnalités, dont le pape Jean-Paul II.

Par ces exécutions, Kigali espère faire peur aux extrémistes hutus qui intensifient leurs actions au Rwanda, ex-soldats des Forces armées rwandaises (FAR) de l'ancien régime du président Juvénal Habyarimana ou anciens membres de la milice Interahamwe.

Le régime du Front patriotique rwandais (FPR, dominé par la minorité tutsie), est confronté à une présence de plus en plus marquée des extrémistes hutus dans le nord et le nord-ouest, mais aussi dans la préfecture de Gitarama (centre).

Depuis plusieurs semaines, l'Armée patriotique rwandaise (APR)

mène des opérations contre ceux qu'elle appelle les «infiltrés» dans la préfecture de Gitarama, sans parvenir toutefois à chasser complètement les rebelles de cette région, située à l'ouest de la capitale Kigali.

Dernière opération en date, les soldats ont affirmé avoir tué 70 rebelles cette semaine dans la région de Gitarama.

Pour le gouvernement, qui n'a pas en face de lui une rébellion organisée avec des revendications connues, les violences dans le nord ne sont que la poursuite pure et simple du génocide de 1994, d'où la nécessité de montrer aux extrémistes hutus que les peines seront appliquées.

De plus, souligne-t-on à Kigali, le vice-président du Rwanda, Paul Kagame, se trouve dans une position délicate depuis qu'il est devenu président du Front patriotique rwandais (FPR) et doit également donner des gages à des extrémistes tutsis dans ses propres rangs.

Le régime rwandais a été mis en place après la victoire du FPR, dominé par la minorité tutsie, qui avait mis fin, en juillet 1994, au génocide.

Depuis l'indépendance du pays, le Rwanda a été le théâtre d'une série de massacres, dont les auteurs n'ont pas été condamnés. «Espérons désormais que l'impunité est éradiquée», proclamaient hier matin sur des pancartes des habitants de Gikongoro (sud-ouest) venus assister, dans cette ville, à l'exécution de 5 condamnés.

La population elle-même, comme l'ont montré les applaudissements nourris de près de 100 000 spectateurs lors de l'exécution de quatre condamnés à Kigali, voulait que les châtiments soient appliqués.

La justice rwandaise doit juger 130 000 détenus. 114 personnes ont déjà été condamnées à mort pour participation au génocide, dont deux prêtres.

Plusieurs organisations de défense des droits de l'homme ont dénoncé le «caractère sommaire» des procès pour génocide au Rwanda.

Amnesty International critique la Commission des droits de l'homme

L'organisme onusien préfère le marchandage politique à la défense des droits, selon AI

AGENCE FRANCE-PRESSE

Genève — Amnesty International a accusé hier la Commission des droits de l'homme de l'ONU d'avoir préféré cette année des «marchandages» politiques à la défense des victimes de violences et d'abus en Algérie, Chine, Arabie Saoudite et Timor oriental.

«Le marchandage politique a triomphé sur la protection des droits» au cours de la 54^e session achevée hier, déclare l'organisation non gouvernementale dans un communiqué.

«Pendant ses six semaines de session, des milliers de gens ont été tués ou blessés en Algérie, pourtant la Commission n'a rien fait. Si l'on détourne les yeux d'abus aussi évidents et publiquement dénoncés, quel espoir peuvent avoir des victimes [de pays] qui ne font pas la une?», s'interroge Amnesty.

L'organisation blâme l'Algérie pour avoir refusé de coopérer avec la Commission sur les massacres. Mais elle accuse aussi l'Union européenne, les États-Unis et le Canada d'avoir cédé devant l'opposition d'Alger et manqué de détermination pour imposer une enquête internationale.

«Les États membres se sont cachés derrière un barrage d'excuses méprisables pour justifier leur inaction», dit Amnesty.

Les occidentaux ont échoué à convaincre Alger d'accepter la visite de rapporteurs sur les exécutions

sommaires et la torture. Ils ont publié une déclaration critiquant le refus de coopération de l'Algérie mais n'ont pas proposé de résolution condamnant les violations des droits de l'homme, jugée contre-productive.

L'organisation de défense des droits de l'homme dénonce aussi la décision de ne plus soumettre l'Arabie Saoudite à un examen international, «en dépit de la quasi-absence d'État de droit dans le pays».

Amnesty critique le compromis sur le Timor oriental où la Commission a renoncé à une résolution après la promesse de Jakarta d'inviter avant la prochaine commission, dans un an, le groupe de travail sur la détention arbitraire dans l'ancienne colonie portugaise annexée en 1976. Dans le passé, le gouvernement indonésien n'a pas respecté des engagements qu'il avait pris, rappelle Amnesty.

Sur la Chine, l'organisation critique «un déplorable silence» de la communauté internationale. Citant des progrès et un dialogue, les Européens et les Américains avaient renoncé cette année à présenter leur traditionnelle résolution qui condamnait, depuis l'écrasement du printemps de Pékin en 1989, les violations des droits de l'homme en Chine.

Enfin, Amnesty accuse les États-Unis d'avoir représenté «une minorité discréditée» en étant le seul pays occidental à voter contre une résolution demandant un moratoire de la peine de mort avant son abolition finale.

19h41

J'ai encore 64 copies à corriger.



«Marie-Josée ira au cinéma sans moi.»

Luc, enseignant

Ça ne paraît peut-être pas, mais enseigner, c'est beaucoup plus que donner des cours à ses élèves. Même quand on enseigne à plus d'une centaine de jeunes dans plusieurs classes, on est loin d'avoir fini une fois le cours terminé.

Il faut corriger les copies, préparer les cours, rencontrer les parents, se mettre à jour sur le plan pédagogique, planifier le travail avec les collègues, organiser les activités parascolaires et tant d'autres choses aussi exigeantes qu'emballantes qui donnent toute sa valeur à la profession enseignante.



Nos profs, on leur doit tant.

É D I T O R I A L

Sursaut de la gauche

Michel Venne

Il y a un sursaut de la gauche chez nous, comme il y en a dans d'autres démocraties où l'on commence à revenir du néolibéralisme et à vouloir maîtriser la mondialisation. La difficulté, dans cette recherche d'un relais à l'État-providence, est de proposer des solutions qui promettent de l'espoir au lieu d'accroître les rigidités.

Il y a trois ans, ce sont des femmes qui, chaussées d'espadrilles, ont traversé le Québec en réclamant du pain et des roses; c'était la marche des femmes contre la pauvreté. À l'hiver 1996, l'archevêque de Québec, M^{gr} Maurice Couture, dénonçait à sa manière ce qu'il avait appelé l'apartheid social, ce fossé soi-disant grandissant entre les riches et les pauvres que l'obsession du déficit zéro risquait d'élargir encore. Avant Noël, l'an dernier, des groupes d'aide aux assistés sociaux tenaient, en face de l'Assemblée nationale, un Parlement de la rue pour dénoncer l'indifférence du pouvoir politique face à la misère. Cette semaine, c'est un député du Bloc québécois qui, à 24 ans, avant de perdre complètement ses illusions sur la capacité des politiciens à réduire les inégalités, a fait un geste d'éclat, quittant la Chambre avec son fauteuil, pour susciter une réflexion.

Depuis bientôt 20 ans, le discours néolibéral en faveur de l'État minimal, des privatisations, de la déréglementation, domine le monde. Des clichés sont devenus des dogmes. Aujourd'hui, on assiste à un retour du balancier. Les dogmes sont devenus des épouvantails. Et ceux qui les combattent retrouvent un auditoire, ici comme ailleurs où, en Europe par exemple, des partis socialistes sont portés au pouvoir. Cette attention nouvelle aux solutions de rechange s'explique sans doute par le fait que les dernières années ont été dures. Chez nous, en plus du chômage qui reste élevé, la grande corvée du déficit zéro a créé chez bien des gens le sentiment de vivre dans une société plus fragile. La préoccupation des citoyens pour le système de santé en est une illustration.

Mais comme Stéphane Tremblay, des citoyens se demandent si, avec la mondialisation du commerce et de la finance, ils n'ont pas perdu prise sur les décisions qui les concernent. Ils voient apparaître un déficit démocratique. Ce n'est pas pour rien que ce thème est au cœur du projet de manifeste discuté ces jours-ci, en colloques régionaux, par les membres du Rassemblement pour une alternative politique, un mouvement qui pourrait se transformer en parti lors de son assemblée officielle de fondation en mai.

On ne peut qu'applaudir à la création d'un lieu de discussion et d'opposition aux clichés qui ont mené le monde depuis deux décennies. Il existe un devoir de résistance. Il existe aussi un devoir d'imagination qui consiste non seulement à faire la critique du monde d'aujourd'hui mais aussi à lui proposer des solutions de substitution.

Malheureusement, les documents du Rassemblement pour une alternative politique sont plutôt décevants. D'abord, le diagnostic lapidaire charrié à son tour des clichés pour répondre aux clichés de la mondialisation et du néolibéralisme. La première faille de leur analyse consiste à assimiler au néolibéralisme un peu n'importe quoi et à faire porter à cette idéologie tous les maux du Québec. Un peu comme, il y a 25 ans, on disait à propos de tout et de rien: «C'est à cause de la société», aujourd'hui, on dit: «C'est la faute aux néolibéraux».

Bien sûr, le gouvernement Bouchard fait partie des coupables, même s'il a adopté, depuis 1994, des mesures qu'ailleurs dans le monde on qualifierait de socialistes car elles imposent des charges aux entreprises établies au Québec dont sont exemptes celles installées en Ontario ou aux États-Unis. Le dernier budget Landry annonçait une politique économique interventionniste qui va à contre-courant des tendances observées dans les autres pays industrialisés.

En plus, certaines affirmations du RAP sont fausses. Comme celle voulant que la contribution des entreprises à la bourse collective soit en baisse au Québec. C'est le contraire qui est vrai. La part de l'impôt sur le revenu des sociétés dans les revenus du gouvernement du Québec est deux fois plus élevée en 1996 qu'en 1971. En 25 ans, l'impôt sur le revenu des particuliers a augmenté de 240 %, celui des entreprises, de 450 %. Et le reste à l'avenant.

Après avoir tracé un portrait aussi sombre, parce qu'inexact, de la situation au Québec, il est normal que le regroupement propose des solutions révolutionnaires. Au premier chef, le RAP réclame une réforme des institutions afin d'atteindre le déficit démocratique zéro. L'expression est belle et l'intention est louable. Mais certaines des solutions proposées auraient probablement l'effet inverse à celui recherché. Par exemple, le RAP suggère d'instaurer un mécanisme de référendums sur demande. Aux États-Unis, cette pratique existe depuis des années. Au début, elle était considérée comme l'expression la plus achevée de la souveraineté populaire. Avec le temps, c'est devenu un instrument au service des groupes d'intérêts fortunés qui utilisent le référendum d'initiative pour mieux contourner les élus du peuple et imposer leur loi. En Californie, il y a quelques années, c'est par un référendum comme celui-ci qu'on a gelé les budgets de l'éducation.

La plupart des propositions avancées par le RAP seraient sources de rigidités davantage que promesses d'espoir. Le contrôle imposé aux entreprises (qui appartiennent généralement à des personnes humaines, il ne faut pas l'oublier) deviendrait paralysant: on multiplierait les quotas, les obligations, les contrôles.

La vision de la société présentée par ce groupe est fondée sur l'égalité des citoyens. C'est une noble perspective. Mais les auteurs de ce document font totalement abstraction d'un désir partagé par la plupart des êtres humains, un désir d'autonomie, d'indépendance, de promotion personnelle, de différence par rapport à ses concitoyens. L'individu en tant que responsable de sa destinée est absent du projet du RAP, un projet qui tient pour acquis que le bonheur ne peut venir que d'une avancée collective, un thème qui est voué à l'échec car il va à l'encontre de la nature humaine.

Certes, le devoir de résistance existe. Le devoir de penser autrement la société de demain. Mais encore faut-il que les solutions avancées s'appuient sur un diagnostic juste des problèmes et des désirs de ceux qui forment cette société.

L E T T R E S

Justice et déjudiciarisation

Depuis le 1^{er} avril 1998, un nouveau tribunal administratif est chargé de réviser les décisions de la CSST: c'est la Commission des lésions professionnelles. Par cette réforme administrative, on prétend faire la déjudiciarisation du système d'indemnisation des lésions professionnelles. Afin d'apprécier cette affirmation, rappelons quelques faits et quelques chiffres.

En 1989, la moyenne de jours indemnisés à la suite d'une lésion professionnelle était de 47 jours. En 1991, cette moyenne est passée à 74 jours. On constata alors un fulgurant déficit à la CSST, soit près de 800 millions. Diverses réformes administratives centrées autour du programme de maintien du lien d'emploi seront mises en place pour répondre à cette situation.

Le nombre de journées indemnisées a effectivement baissé mais, depuis lors, il a remonté. En 1996, le nombre moyen de journées indemnisées est de 78 jours par dossier de lésions professionnelles ayant été acceptées.

Pourtant, la même année, la CSST présente une augmentation de son surplus (de 65 millions à 217 millions), une baisse du taux de cotisation (de 2,63 \$ à 2,54 \$), ainsi qu'une amélioration de la capitalisation des sommes déjà dues par la CSST (de 65 % à 70 %). Puisque l'indemnisation coûte plus cher et que le patronat verse moins d'argent, comment s'y prend-on pour dégager un tel surplus? Si la hausse relative du nombre de dossiers en contestation n'est certainement pas étrangère à cette situation (10,7 % en 1996 au lieu de 9,4 %

en 1995), cela n'explique pas tout.

Dans ce contexte, la déjudiciarisation apparaît d'abord comme une stratégie de réduction des coûts. En fait, on voit que la notion de déjudiciarisation est totalement dénaturée. Une véritable déjudiciarisation devrait d'abord permettre une diminution du nombre de dossiers en contestation.

Or, le traitement des réclamations ne sera pas moins judiciarisé parce qu'il y a moins d'instances. Au contraire, le fait d'enlever des interlocuteurs avec qui le travailleur pouvait discuter rend la gestion du système d'indemnisation encore plus bureaucratique quant au traitement des contestations.

C'est donc, en fait, une coupure de service qui se réalise sous couvert de déjudiciarisation. Et ce sont tout particulièrement les travailleurs non syndiqués qui feront les frais de cette réforme. Il semble bien que pour que se poursuive l'illusion d'une relation gagnant-gagnant, il faut qu'il y ait des perdants quelque part.

Robert Bronsard
Montréal, 8 avril 1998

Mots et impressions...

La sensibilité personnelle exacerbée de Michel Venne à certains mots et perceptions semble l'empêcher d'exercer objectivement son métier et de regarder en face une réalité qui est apparue clairement le soir du 30 octobre 1995: le Québec est divisé en une majorité francophone de 80 % et une minorité de 20 % formée d'anglophones, et d'immigrants que les journaux aiment qualifier de groupes ethniques ou de communautés culturelles.

La réalité, c'est que plus de 60 % de la majorité francophone a voté OUI et que 95 % de la minorité a voté NON,

bloquant ainsi la volonté populaire très claire de la majorité francophone.

Ce que le chef du camp du OUI a fait le soir du 30 octobre 1995, c'est de prendre acte de cette réalité brutale et d'indiquer la voie à suivre pour l'avenir, à savoir ne compter que sur ses propres moyens et aller chercher 1 % ou 2 % de OUI supplémentaires dans la majorité francophone. Est-il besoin d'ajouter que le discours de M. Parizeau s'adressait à cette majorité francophone qui venait de se voir spoliée d'une victoire qui lui semblait acquise.

Un tel NON à 95 %, rarissime dans les régimes politiques occidentaux, pose problème et demande qu'on l'analyse plutôt que de s'attarder à des détails de vocabulaire, de sémantique ou de perception. La suite des événements, qui a vu la montée du partitionnisme, nous montre bien la nécessité de prendre le temps d'analyser un phénomène de rejet si absolu qu'il pourrait conduire à des dérapages inadmissibles en démocratie.

On se serait attendu à ce qu'un journaliste de l'envergure de M. Venne entreprenne cette nécessaire analyse plutôt que de persister à faire la morale.

Bernard Courteau
Président
Association mathématique
du Québec
Sherbrooke, 18 avril 1998

... Vertus de la morale

Si M. Courteau se donnait la peine de relire les archives récentes du *Devoir*, il y trouverait de nombreux textes d'analyse qui répondraient à ses interrogations lancinantes. Quant à la morale, que l'on appelle éthique de nos jours, certains gagneraient à en redécouvrir les vertus.

Michel Venne



O P I N I O N

PQ ou RAP?

FRÉDÉRIK BASTIEN
Étudiant, science politique
Université de Montréal

Les 28 et 29 novembre dernier, quelques centaines de Québécois souverainistes et sociaux-démocrates se sont réunis à la première rencontre officielle du Rassemblement pour une alternative politique (RAP). Depuis, de nombreuses personnes débattent de la pertinence de transformer ce mouvement en parti politique. À ceux déjà présentés, il convient d'ajouter de nouveaux arguments qui privilégient d'autres avenues.

D'entrée de jeu, comprenons que les mécanismes électoraux actuels ne permettent pratiquement pas la montée d'un troisième parti d'importance au Québec. L'un des plus grands auteurs de la science politique moderne, Maurice Duverger, a clairement établi qu'un système électoral constitué d'un scrutin majoritaire à un tour provoque une tendance très forte vers le bipartisme (*Les Partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1951).

S'il a les avantages d'être simple et de favoriser la stabilité gouvernementale, ce mode de scrutin rend très difficile l'émergence de nouvelles formations. Les exceptions s'expliquent par de forts clivages régionaux ou l'élection circonstancielle de députés, elles ne viennent que confirmer cette règle.

On comprend donc mal l'analyse que font Carole Perron, Sandrine Tarjon et Guillaume Vaillancourt (*Le Devoir*, 16 mars 1998). Prédissant que l'abstentionnisme des souverainistes progressistes causera la défaite du Parti québécois lors de la prochaine élection, ils souhaitent offrir à ces électeurs la possibilité de voter pour une nouvelle formation politique.

Pourtant, il suffirait que très peu de votes leur soient alors transférés pour assurer la victoire du Parti libéral du Québec, fédéraliste et aux convictions sociales-démocrates certainement plus faibles. Les partisans du RAP, qui n'aurait probablement fait élire aucun député, seraient alors bien avancés.

D'ailleurs, le problème du leadership n'est pas la seule raison pour laquelle l'opposition libérale a été si faible depuis l'arrivée de Lucien Bouchard. Le programme du parti, de droite, explique sans doute le mutisme observé dans plusieurs dossiers, comme les négociations avec le secteur public, le débat sur les frais de scolarité et le relâchement des contrôles en matière environnementale, pour ne nommer que ceux-là.

Toujours dans *Le Devoir* du 16 mars, Jacques Pelletier évoque deux arguments en faveur de la création d'un parti politique. Premièrement, il affirme que «si l'on choisit la forme d'un mouvement, celui-ci éclatera, sous la poussée de contradictions intérieures». Pourquoi, transformé en parti politique, le RAP serait-il à l'abri d'un éclatement?

L'analyse effectuée par Maurice Duverger sur le processus de formation des partis politiques en dégage deux modalités. D'une part, certains partis politiques ont pour origine un groupe de parlementaires ayant des idées ou des intérêts en commun. Ceux-ci s'ajoutent ensuite une base à leur parti. C'est le cas pour la majorité des grands partis.

D'autre part, il existe des partis d'origine extra-parlementaire. Essentiellement, ils sont établis par une institution déjà existante et très organisée, comme un syndicat. Le RAP ne correspond à aucune de ces modalités. Transformé en parti politique, il risquerait grandement de

souffrir d'une dystrophie empêchant sa cohésion.

Le deuxième argument de M. Pelletier vient du fait que, selon lui, la «forme du mouvement [...] ne permet pas de relever le défi de l'intervention politique institutionnelle dans l'espace démocratique».

Pourtant, l'aire démocratique ne se borne pas aux urnes. Il est possible d'intervenir simultanément par des voies institutionnelles (commissions parlementaires, conférences de concertation sectorielles, régionales ou nationales) et à l'extérieur de celles-ci (manifestations, conférences de presse, etc.).

S'ils sont coordonnés de façon stratégique ou jumelés à d'autres forces politiques, ces moyens pourraient influencer les orientations du PQ et, sur certains dossiers, d'autres partis au pouvoir.

Et au delà des actions du mouvement traditionnel, il demeure une autre approche pour les militants du RAP: réinvestir massivement le Parti québécois. Ce parti a une histoire fortement empreinte des valeurs sociales-démocrates et, à l'instar du Parti libéral du Canada, il pourrait bientôt gouverner dans l'ère de l'après-déficit zéro. Quoiqu'il n'échappe pas au pouvoir centralisé et technocratique qui incombe à tous les partis, le PQ demeure un parti de masse qui offre à ses militants les leviers institutionnels nécessaires pour qu'une nouvelle impulsion sociale-démocrate lui soit donnée.

Bien que leur déception à l'égard du gouvernement Bouchard soit compréhensible, les militants du RAP devraient faire leur deuil d'un nouveau parti. Les pistes avancées ici sont aussi difficiles que la création d'un nouveau parti, et probablement moins envivantes. Mais elles ont peut-être le mérite d'être plus réalistes.

À P R O P O S

... des cabinets de médecins en France

Les soins ambulatoires sont fournis par des médecins indépendants travaillant à leur compte. De nombreux spécialistes salariés à l'hôpital public ont aussi une pratique privée. La plupart des médecins exercent de façon indépendante et libérale, mais un petit nombre travaillent dans des centres de soins organisés par les communes. Les dentistes exercent très majoritairement en libéral, mais certains travaillent dans des centres de soins et à l'hôpital. Les soins à domicile sont fournis en grande partie par des infirmiers libéraux rémunérés à l'acte. Dans les années récentes, ce type de soins s'est beaucoup développé, afin de permettre aux patients de rester chez eux aussi longtemps que possible. Ce type de soins est également offert par des hôpitaux publics, mais dans ce cas, les coûts font partie du budget de l'hôpital. À côté des in-

firmiers libéraux et faisant partie des auxiliaires médicaux, on trouve notamment les masseurs-kinésithérapeutes et les orthophonistes. Ces professions sont également rémunérées à l'acte. Les pharmaciens sont des entrepreneurs indépendants. Ils sont rémunérés par une part des médicaments remboursables qu'ils vendent. Cette part est fixée par l'État. En France, le principe d'une liste positive (c'est-à-dire de médicaments remboursables) a été retenu. Pour les médicaments non remboursables, le prix est libre. Les soins ambulatoires comprennent également les cures thermales et les analyses de laboratoire effectuées en dehors des hôpitaux.

Indicateurs sociosanitaires, ouvrage édité sous l'égide de la Commission permanente franco-québécoise, 1998.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSAÏON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

P A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Refus global, cinquante ans après

L'art de ne pas savoir être parent

Le message de Manon Barbeau est clair: que le calendrier indique 1948 ou 1998, que le parent soit artiste, plombier ou professeur, un enfant ne supporte pas l'abandon

NATHALIE DYKE

Candidate au doctorat en sciences de l'éducation à l'Université de Montréal



Une exposition à l'appartement de la famille Gauvreau, 75, rue Sherbrooke Ouest, à Montréal, février-mars 1947: Claude Gauvreau, Mme Gauvreau, Pierre Gauvreau, Marcel Barbeau, Madeleine Arbour, Paul Émile Borduas, Madeleine Lalonde, Bruno Cormier, Jean-Paul Mousseau.

cherche doctorale que je mène sur la formation d'une famille et les apprentissages en jeu dans ce processus, les parents québécois rencontrés, ces trois dernières années, se plaignent beaucoup du fait qu'un nourrisson n'aime pas être seul et combien il peut être exigeant de répondre à ses besoins continuels d'affection profonde. Par ailleurs, à la question ouverte «Qu'avez-vous appris depuis que vous êtes parents?», les réponses des hommes et des femmes sont concentrées autour de trois pôles très clairs: le sens de la responsabilité, une nouvelle représentation de la liberté (réduite évidemment) et la connaissance de ce qu'est un enfant et comment en prendre soin. Ce qui émane de l'acquisition de ces savoirs, en construction au fil des jours et des interactions avec l'enfant, c'est un rapport à l'autre complètement différent, teinté d'empathie et d'ouverture, qui oblige une réorganisation fondamentale des priorités des parents, assurant ainsi à l'enfant une place importante et surtout une reconnaissance de sa valeur.

Cet engagement responsable fondé sur l'intégration entière de l'enfant dans la vie de ses parents, car c'est bien ce dont il s'agit, lui permet d'acquiescer une confiance de base («basic trust») qui lui servira toute sa vie ou, si elle a fait défaut, lui fera mal et rendra ardues ses tentatives de créer des relations d'affection avec d'autres personnes. Ce sentiment de confiance a été mis au jour, aussi dans les années 50, par Erik Erikson, pédiatre et psychanalyste américain, et demeure toujours incontournable pour le développement sain d'un être humain. En effet, il doit être intériorisé, ou bien au sein de la famille, ou bien à travers des relations d'affection profonde avec des personnes substituées qui ont un comportement parental, pour permettre la formation de l'identité ainsi que la capacité d'entrer en relation authentique avec les autres. Ce fait se dégage clairement des témoignages du documentaire de Manon Barbeau et d'une abondante littérature scientifique portant sur la santé mentale.

Maintenant, gare aux mauvaises langues qui, déjà, taxent ce documentaire de règlement de comptes entre une femme et son père, d'exercice thérapeutique aux frais de l'ONF, de subjectivisme non généralisable, et quoi d'autre... Manon Barbeau a su mettre des mots et des images splendides sur une réalité, la sienne et celle de quelques autres enfants de signataires de *Refus global*, qui n'avaient pas encore été exprimée et qui, au contraire de ce que certains ont pu avancer, transcende la subjectivité de l'auteur. Du même souffle, nous reprenons contact avec les besoins fondamentaux des enfants qui, eux, se moquent éperdument du contexte social moderne ou postmoderne. Le message est clair: que le calendrier indique 1948 ou 1998, que le parent soit artiste, plombier ou professeur, l'existence commune nous a appris qu'un enfant ne tolère pas la solitude, ni l'abandon par ceux qui sont censés l'aider à grandir. Enfin, nous sommes renvoyés derechef à débattre du sens de l'authenticité, de sa valeur et surtout de sa mise en pratique.

La vie avant tout, mes enfants

Les enfants mal aimés et abandonnés ne sont pas l'apanage des parents-artistes

ÈVE LANGEVIN

Réalisateur à Radio McGill et artiste multidisciplinaire

«Est-ce que l'art doit primer sur la responsabilité parentale?», demandait Odile Tremblay dans une édition récente du *Devoir*. Dans un autre journal, un rédacteur demandait si «les Grandes Causes valent qu'on leur sacrifie familles et amis» au sujet du film de Manon Barbeau, *Les Enfants de Refus global*.

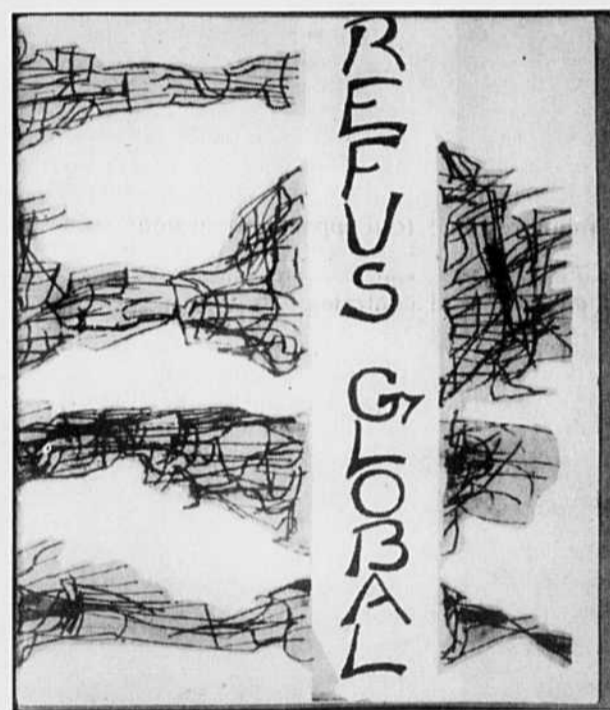
À chacun ses réponses, semble-t-il. Pour ma part, je crois que oui, pour ceux et celles qui en sentent la nécessité intérieure ou qui en ont le tempérament. Et non pour ceux qui valorisent le couple, la famille. Que voudrait-on? Que ces artistes aient abandonné leur art pour mieux s'occuper de leurs enfants? Ils n'étaient sans doute pas capables de bien réaliser les deux!

Je frémis à l'idée que les signataires auraient pu entrer dans le moule de l'époque. Je frémis à l'idée qu'ils auraient pu renoncer à leur passion d'un nouveau langage, à leur pulsion de colère et à leur égoïsme qui fut sans doute nécessaire pour résister au rejet, qu'à parfois valeur de survie, malgré les apparences. J'ai lu et relu leur manifeste, j'ai lu les écrits de Borduas, j'ai vu, apprécié et critiqué leurs œuvres; je frémis à l'idée qu'ils auraient pu ne pas les faire, qu'ils auraient pu rentrer chez eux, faire un gros spaghetti familial à la chandelle et tricoter serré une famille parfaite, une famille idéale, avec un beau nonos pour Chienchien.

Pour moi, ils ont été et demeurent des héros vivants sur le plan du travail. Pour le reste, les principaux intéressés jugeront eux-mêmes de leur vie et mourront heureux ou malheureux comme n'importe qui. Et nous, nous comprendrons peut-être mieux leur colère ou leur jubilation, leurs désirs et leurs désespoirs qui répondent à l'âme de notre époque. Quant aux enfants, les mal-aimés, les abandonnés ne sont pas l'apanage des parents-artistes! En tant qu'adultes, on en a le talent ou non, certains s'en découvriront capables, d'autres incapables, certains seront des héros de leur vie familiale et d'autres des minables. Qu'on soit artiste, ouvrier, policier, professeur, commis, secrétaire, politicien, p.-d.g., infirmière, etc., ne transforme pas subitement le «potentiel» parental! Qu'est-ce que ces questions sur l'éthique entre vie privée et impératifs de création? Un artiste génial verra son œuvre dévaluée s'il abandonne ses enfants?

On se trompe de cible. C'est cette vie inhumaine qu'on devrait critiquer. Une vie qui nous amène à faire de faux choix, à avoir de faux regrets et à se bercer d'illusions! Se libérer de ces conditionnements est une tâche spirituelle de titan. Certaines personnes, artistes ou non, célébrités ou non, en ont fait le centre de leur vie, avec les conséquences prévisibles et imprévisibles, heureuses et malheureuses. Aujourd'hui, ce conditionnement est toujours là, mais encore plus puissant (à cause entre autres du bruit médiatique et de la mondialisation des échanges). À ce titre, *Refus global* est toujours d'actualité. La mainmise des chapelles catholiques a été remplacée par les chapelles néolibérales, bien pires encore car non seulement ont-elles détruit (temporairement) les forces vives de la grande majorité des «citoyens» mais, en plus, elles détruisent notre environnement physique, les lieux mêmes de notre survie et de notre alimentation quotidienne.

Si des familles entières ont été décimées par ces luttes dans le passé, ce sont maintenant des communautés entières qui sont et seront englouties par ces nouveaux enjeux, ce qui est bien plus grave et bien plus révoltant, me semble-t-il. La nouvelle guerre squatte l'âme et l'esprit du peuple tout en laissant vivant un similité-corps pour qu'il consume. C'est là la vraie guerre actuelle qui se mène avec de nouvelles armes et de nouvelles victimes, des victimes qui n'ont même plus la force de voir comment elles sont interrelées tellement elles ont été vidées et se sont vidées de leurs sensations d'être. En 1995, en résonance avec *Refus global*, j'écrivais avec le Groupe AllHumArts que la dictature des chiffres était terminée. S'en porte garant le lent et complet épanouissement de toutes nos per-

La couverture de *Refus global*, de Paul Émile Borduas.

ceptions et de tous nos sens vitaux qui sont nos véritables trésors. Nous pensions qu'il est plus important que l'artiste soit un phare spirituel, dans le sens d'animer l'esprit du peuple sous la surface des choses, plutôt qu'un dissimulateur d'art commercial, d'art mort-né savamment fabriqué par les faux-monnayeurs de tout acabit, marketteurs, critiques, marchands d'art, «empoisonneurs des sources vives» et autres ego sur quatre pattes pour qui une seule signature vaut au moins 36 millions. Ils encensent les artistes alors que ce devrait être nous qui encensons la vie et la mort, le sublime, le magique et la création comme des lieux du sacré. Que les critiques critiquent. Qu'ils amènent les artistes à aller plus loin. Chaque parole mérite d'être entendue. Aucune œuvre n'est parfaite. En revanche, aucune ne mérite d'être accablée.

Chaque métier a ses exigences et chaque personne y met un niveau d'implication et d'engagement différent. En ce qui concerne le travail des artistes, nombreux sont ceux qui semblent rester étrangers à leur propre œuvre. À l'autre extrême, un petit nombre y sont tellement engagés de l'intérieur qu'ils y transfèrent toutes leurs forces et qu'il n'en reste plus pour le reste, la famille, par exemple. Ils sont humains, donc faillibles. C'est idiot, mais dans ce débat, on dirait qu'on veut jeter par terre des héros parce qu'on en désire de plus grands encore, des espèces de saints qui seraient capables de tout réussir parfaitement, travail, famille, vie sociale, sexuelle, spirituelle, etc.

J'ai reçu le film de Barbeau comme le journal intime d'un processus de compréhension et de répulsion des actes de ses parents. C'est ce qui en fait son intérêt pour moi, parce qu'il me connecte à ma propre histoire. Pour moi, ce film parle bien plus de la quête d'identité, de cette souffrance qui est si caractéristique du destin du peuple québécois et dont nous sommes tous porteurs, chacun à notre façon. L'artiste en moi est profondément agacé par les prétentions de victime de la cinéaste. Mais l'enfant abandonnée en moi comprend et pleure ce sentiment d'injustice aussi. Alors, comme le dit si bien l'une des enfants des signataires dans le film, chacun décide de faire sa vie et d'assumer son destin et essaie de transformer ses ressentiments en force de vie.

Comme le faisaient certains autochtones en se couvrant de la cendre de leurs morts, je me couvre de la cendre des meilleures parties que furent mon propre père, mes frères, mes frères, des gens politiques ou des artistes illustres de ma famille, de mon pays ou d'ailleurs; je me couvre de ce manteau qui me protège, qui m'inspire et qui me donne de la force.

Les enfants spirituels de Refus global

Et les vieux, profs émérites ou artistes, meurent dans leur tour dorée, seuls comme des dieux...

ROBERT TANGUAY

Montréal

Les enfants de *Refus global*, ce ne sont pas seulement les enfants biologiques des signataires, ce sont les artistes de notre génération qui, 50 ans plus tard, véritable génération X des artistes, sont tellement écrasés, soumis à la loi du «système» des arts visuels, que plus rien ne se passe, ou, même, que tout passe dans l'indifférence du terrorisé.

Nous témoignons des mêmes symptômes que la génération X. D'abord, tout le monde le sait, il y a trop d'artistes. Depuis les années du *Refus*, une augmentation d'environ 400%. Pourquoi en forme-t-on encore autant à l'université?

Voilà. Le système mis en place par ces révolutionnaires de bonne volonté fonctionne très bien. Ils sont tous bien en place et font tourner la machine: centres d'artistes, ateliers collectifs, galeries, musées. Le réseau saturé est fourni de chair à canon par l'université par ces mêmes profs qu'on retrouve aux conseils des centres d'artistes. Ils forment de bons petits consommateurs qui vont ensuite servilement s'insérer dans le réseau et louer atelier, acheter peinture et naïvement croire qu'ils vont devenir des artistes.

L'iniquité y règne à plein, même 50 ans après le *Refus*.

Ce ne sont pas de petites démissions offusquées qui me feront croire à la pureté du réseau des arts. Qu'ils démissionnent de leurs jobs de prof, bourgeois en plus pour créer, et qu'ils créent avec un revenu annuel de 10 000 \$ par année comme la majorité silencieuse des artistes, et là, je les croirai peut-être un peu plus d'être autres de telles dénonciations.

Cinquante ans après le *Refus*, personne n'ose ouvrir la bouche de peur d'être excorpié de ce réseau encore plus mesquin et hypocrite que celui du catholicisme étouffant dénoncé à l'époque de Borduas.

De deux, nous avons tous vécu plus ou moins cet abandon partagé par ces «enfants du *Refus*». Nous sommes la génération des transitions et des entre-deux.

Mon père a fait son cours classique et n'a jamais changé de couches. J'ai pu vivre les premières grandes transformations dans les écoles primaires (rapport Parent, etc.) et je suis dans la génération des nouveaux pères, je dois à la fois être bon père sans avoir eu le moindre modèle et reste aussi ce salopard de père à qui on enlève les enfants. Ce ballottage intergénérationnel, je l'ai vécu partout dans ma vie. Dans les arts visuels, même chose. Quel héritage spirituel m'a-t-on légué? Rien que des ruines. Les vieux «consolident les acquis» en nous fermant leurs portes et ne nous transmettent rien de cette flamme, cette passion que j'ai pu lire dans *Refus global*. Tout ce que j'ai appris sur cette période «révolutionnaire», j'ai dû le lire.

Les «vieux» profs ou artistes émérites crévent à petit feu dans leur tour dorée, solitaires comme des dieux, *baby-boomers* dans l'âme, dépensant leur retraite dans le Sud l'hiver, genre: «J'ai travaillé, j'ai mérité; toi, travaille!»

Donc, même 50 ans après le *Refus*, comment faire un constat, une synthèse? La nouvelle génération est presque totalement ignorante ou inconsciente des luttes menées par ce *Refus*, ce besoin de liberté. Qui secouera cette torpeur générale devant les molles réalisations artistiques d'aujourd'hui? Qui criera que c'est assez? Relire et retrouver l'extase tripartite créatrice et libératrice.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque (actualité politique municipale), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Durrise, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lessage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Judith Lachapelle, Marie-Claude Petit (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Carole Dallaire (avis publics et appels d'offres), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gylaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guylaine Ouellet, Claire Parquet, Chantale Rainville, Micheline Ruellan (publicitaires), Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Olivier Zuida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lalleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

COMBAT

SUITE DE LA PAGE 1

Il a fait exprès de ne pas prévenir son chef, Gilles Ducape, pour démontrer à tous ses collègues à quel point il croit en sa cause et faire comprendre que tous les parlementaires, quelle que soit leur appartenance politique, devraient se sentir concernés. «Je crois sincèrement que c'est un débat non partisan qui concerne toute la population», affirme-t-il. C'est pourquoi l'appui du député conservateur André Harvey, du néo-démocrate Yvon Godin et de plusieurs députés bloquistes est important pour lui.

Quand il parle de son projet, le jeune député de 24 ans s'enflamme, fait de grands gestes des bras et trépine sur sa chaise. Il dit revivre ses premiers pas en politique fédérale. «C'est comme lorsque je me suis présenté dans l'investiture de mon comté du Lac-Saint-Jean. C'était complètement fou, j'avais 22 ans, deux ans de moins que Mario Dumont. Mais je trouvais que ça avait du bon sens que je me présente. C'est la même chose aujourd'hui, j'ai les mêmes brûlures d'estomac, je n'arrête pas de me remettre en question...»

Stéphan Tremblay avoue sans détour avoir joué la carte de la jeunesse. «Je me suis dit: "Si je n'y vais pas, quels regrets j'aurai plus tard? Est-ce qu'à 40 ans je serais fier de moi?" Sa récente tournée dans les cégeps à la manifestation marquée et, avec son statut de plus jeune député à Ottawa, il s'est senti la responsabilité de s'occuper de telles questions.

«J'ai commencé mon mandat de parlementaire en me disant que je travaillerais dans l'optique de projeter dans l'avenir ce qui se passe aujourd'hui. Or quand je me promène dans mon comté et ailleurs au Québec, je constate que la pauvreté semble prendre davantage de terrain.» Les autres parlementaires sont d'accord sur ce point, note-t-il, même qu'ils ont voté une motion en 1993 pour éliminer la pauvreté infantile d'ici l'an 2000. «Mais il n'y a rien qui se passe. Si c'est ça, la tendance, dans quelle sorte de société va-t-on vivre dans 20 ans? Les conséquences de la pauvreté, ce ne sont pas juste des personnes qui vivent dans la misère, c'est aussi celles qui ont le ventre vide pour aller à l'école et qui ont une moins bonne éducation, c'est également le taux de criminalité qui augmente... Et de voir que tout ce qui se produit dans un contexte de croissance économique où certains s'enrichissent pendant que d'autres s'appauvrissent, ça me dérange.»

Après deux ans au Parlement, Stéphan Tremblay a remarqué que plusieurs parlementaires partageaient ses préoccupations mais que, malgré ça, rien ne bougeait. Pourquoi? s'est-il demandé. «À partir de là, j'en suis venu à me dire que la mondialisation était un facteur principal.»

Le fait de ramener son fauteuil à Ottawa et de ne plus faire la une des journaux n'inquiète pas le député. Son geste aura suffi à se faire connaître non seulement chez les électeurs mais aussi chez ceux qui n'ont pas encore le droit de vote. «Les jeunes sont "ben pompés", explique en rigolant Isabelle Bouchard, de l'île jeunesse du Parti québécois, qui est allée faire un tour au Salon de la jeunesse. «Ils étaient tous au courant qu'il y avait un député qui avait sorti sa chaise.»

La réaction du premier ministre, des autres députés et même du chef du Bloc, qui ont mis sur le compte d'une jeunesse insouciance son coup d'éclat, a fait tiquer nombre de jeunes politiciens. Le président sortant du Conseil permanent de la jeunesse, Michel Phillipbert, s'est dit choqué des réactions «hautaines» de ceux qui disent que les jeunes ne se font pas assez entendre et qui rechignent lorsque ceux-ci remuent un peu trop. «C'est le même type de geste d'éclat que les réformistes qui ont fait les mariachi. Ça, on trouve ça drôle, mais quand un jeune sort avec un fauteuil pour parler de mondialisation, tout ce qu'on trouve à dire, c'est: "Ramène le fauteuil, ti-cul!"»

D'autres craignent que le coup n'entache la crédibilité d'autres jeunes qui veulent se lancer en politique. «Comme coup d'éclat, c'est sûr que c'est réussi», explique Jonathan Sauvé, président des Jeunes libéraux du Québec. Mais je me demande de quelle façon dorénavant les jeunes en politique vont être perçus. Est-ce qu'on va être portés à faire référence à cet événement pour dire qu'ils ne sont pas sérieux? Mais c'est sûr que, sur le fond, au niveau du questionnement, on ne peut qu'être d'accord avec lui.»

Si Jonathan Sauvé a quelques réserves quant au fait de s'emparer du mobilier du Parlement pour se faire remarquer, Nikolas Ducharme, président de la Fédération étudiante universitaire du Québec, a aimé le symbole de «redescendre les chaises chez le peuple». Il dit aussi comprendre le questionnement du bloquiste. «Stéphan est un idéaliste. Il a plongé très jeune dans la politique et il a vu des choses qui l'ont désillusionné. Je sais de quoi je parle, je vois ça tous les jours et ça me frustre!»

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3351

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

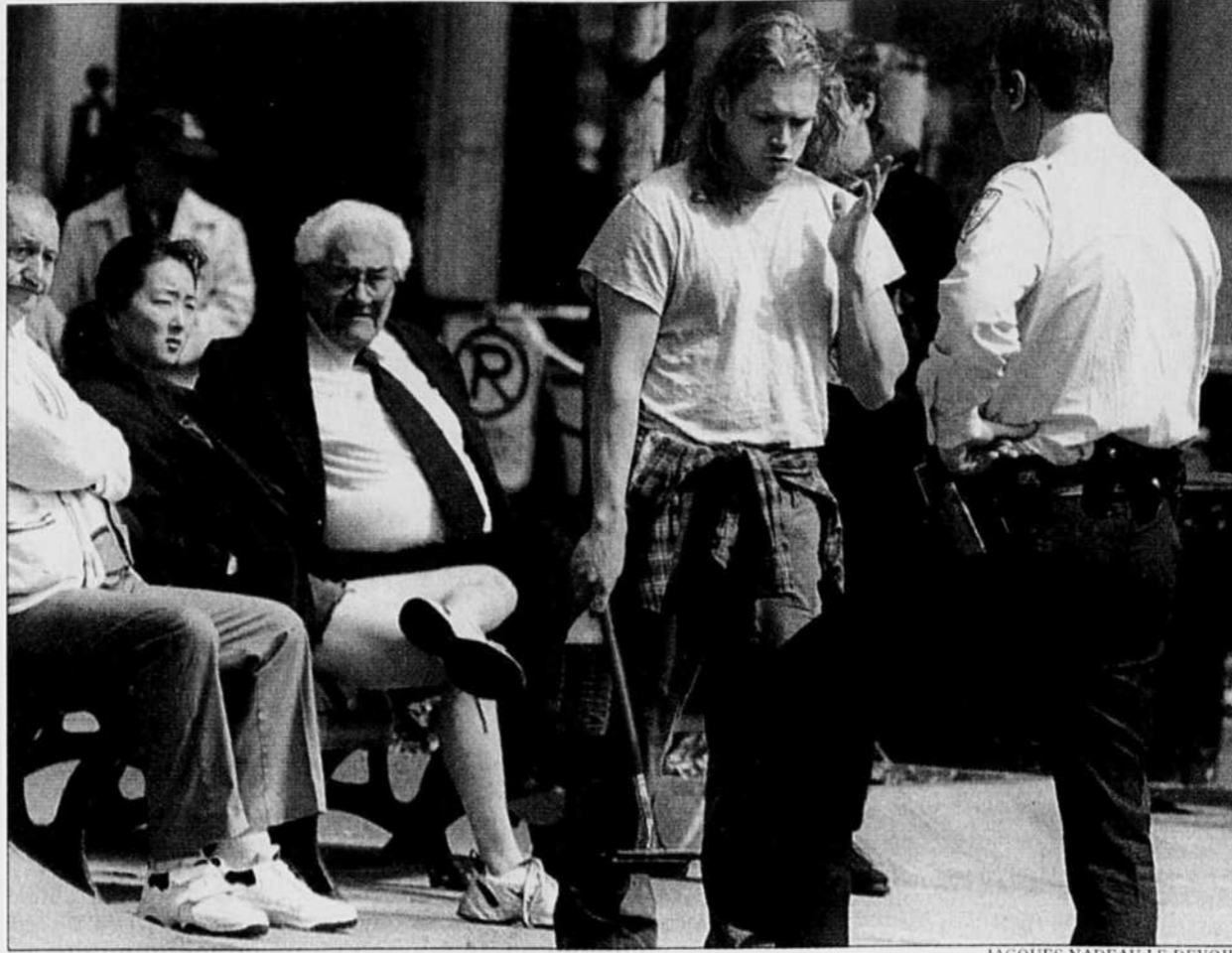
Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc., dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0658. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

SQUEEGEE

Surtout, ne pas demander la permission à l'automobiliste...



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Un policier fait savoir au squeegee d'un jour qu'il aurait pu lui donner une amende de 135 \$ mais qu'il sera indulgent, pour cette fois.

SUITE DE LA PAGE 1

profits, de talon de paie, de cotisations à l'assurance-chômage ou au Régime des rentes.

Si seulement c'était tout...

Au croisement des rues Ontario et Papineau, la rue est aussi traitre, sinon davantage, que le soleil. Un atelier de «perçage-tatouage» fait face à un centre de «perçage esthétique». Il y a aussi le temple d'un marchand de pizza 2 pour 1, qui vend des tapis de pâte dont la fadeur n'a d'égalé que le prix. Se trouve aussi un dépanneur exploité par «des Chinois». «Ils sont riches et sont après nous entahir», lance avec dépit un jeune anonyme que l'on surnommait Maxwell pour les fins de cet article.

Il reste plus de saleté que de reflets blonds dans les cheveux de Maxwell, qui n'en est pas à ses premiers coups de squeegee. «Les choses ont pas tourné comme je pensais», dit-il en guise d'explication à sa présence dans la rue, raclette à la main. Aujourd'hui, il n'abandonnera pas le coin de rue avant d'avoir 80 \$ dans les poches. La veille, il a amassé 90 \$.

Maxwell a deux tentations. La première est de s'asseoir, le dos bien collé au mur de briques sales mais chaudes, et de prendre du soleil. Je le comprends. Ce n'est pas payant de succomber au farniente, mais c'est bon... surtout après avoir sollicité en moins d'une heure une centaine d'auto-

mobilités pas toujours sympathiques.

Il suffit en effet d'avoir une raclette à la main, des cheveux ébouriffés et une boucle au sourcil pour que les conducteurs deviennent au mieux méfiants, au pire agressifs. Un vieux monsieur, aux yeux plissés et au sourire évanescant à ma vue, appuie sur le bouton béni qui lui permet d'activer ses essuie-glace et d'arroser copieusement son pare-brise. Une jeune fille non chic bon genre joue du klaxon pour éloigner le squeegee du dimanche que je suis. Un chauffeur de taxi hirsute m'engueule.

Le plaisir, c'est d'oser demander quelques pièces de monnaie en retour d'un lavage. Il y en a qui te gratifient à coups de «merci, man!» et, à défaut d'avoir de l'argent, relient des cigarettes. Ceux-là sont des sympathisants. Il y en a qui te prennent en pitié. Il s'en trouve d'autres qui ont peur. Ils baissent leur vitre électrique d'un demi-centimètre, sont juste assez pour laisser tomber un huard, et la remontent aussitôt.

Il y en a enfin qui feignent d'être sourds et aveugles, restant de glace, les mains crispées sur le volant. Quand le feu vire au vert, ils foncent à toute allure. Ceux-là sont méprisants. C'est le cas de cette femme qui conduisait une Mercedes. Pauvre Maxwell. Il avait flairé 2 \$ vite gagnés; il a dû se contenter de l'indifférence. «Maudite capitaliste! J'sais pas ce qui me retient d'y poquer son char», a-t-il lancé.

BOUCHARD

Québec doit réinjecter de l'argent dans le système de santé

SUITE DE LA PAGE 1

qu'il lui serait préférable d'abandonner l'objectif du déficit zéro, une hypothèse repoussée par la majorité (53,6 %); seulement 16,7 % croient que l'échec du gouvernement est d'une telle ampleur que M. Bouchard devrait se résoudre à démissionner pour favoriser l'émergence d'un style de leadership qui convienne davantage à la nouvelle conjoncture politique.

Cela dit, les Québécois n'ont rien perdu de leur capacité de faire une lecture réaliste du climat politique ambiant. La majorité d'entre eux (51,6 %) reconnaissent que la popularité du premier ministre Bouchard a diminué, 35,6 % sont convaincus qu'elle est demeurée la même et 8,6 % prétendent même qu'elle a augmenté.

Mais quels sont les véritables facteurs susceptibles d'expliquer cette baisse de popularité? Cette question n'a pas permis de dégager un consensus: 15,7 % croient qu'il faut surtout y voir l'effet des compressions budgétaires; 15,1 % attribuent plutôt cette baisse à l'arrivée de Jean Charest sur la scène politique provinciale; 12,4 % préfèrent retenir la théorie selon laquelle c'est la crainte d'un nouveau référendum qui a fait en sorte qu'une partie de l'électorat ne supporte plus le gouvernement; seulement 5,9 % persistent à croire que cette chute de popularité est surtout attribuable au style de leadership de Lucien Bouchard. Ceux qui ont refusé de répondre (50,8 %) sont essentiellement les mêmes qui soutiennent que personne n'a encore fait la démonstration d'une baisse de popularité.

A certains égards, ce sondage est révélateur, alors qu'à d'autres égards, il donne du muscle aux perceptions déjà établies. Ainsi, il n'y a pas de quoi s'étonner de ce que les anglophones sont deux fois plus nombreux que les francophones à identifier le report du référendum et la démission de M. Bouchard comme les voies les plus prometteuses de la réhabilitation. Il n'y a pas non plus vraiment de surprise dans le fait que la suggestion de réinjecter de l'argent dans la santé recueille surtout l'assentiment des femmes, des personnes âgées et des moins scolarisés, soit les mêmes catégories de citoyens qui favorisent l'abandon de l'objectif du déficit zéro.

Cette enquête d'opinion publique est porteuse de leçons et d'espoir

SONDAGE

D'ici les prochaines élections, serait-il, selon vous, très important, assez, peu ou pas du tout important que Lucien Bouchard...



Sondage omnibus effectué par la maison Sondagem

pour le gouvernement comme pour ses adversaires. Président de Sondagem, le sociologue Jean Noisoux note que ce sondage est particulièrement éclairant sur la perception des politiques gouvernementales. A son avis, il faut en retenir surtout l'appui massif de l'électorat à l'objectif du déficit zéro, en comprenant bien que c'est la façon d'y parvenir qui est ici désavouée. À la lecture des tableaux croisés des données du sondage, on constate que cette perception se vérifie aussi bien chez ceux qui conviennent que la popularité de M. Bouchard a fléchi que chez ceux qui refusent de le reconnaître.

Les données relatives au référendum et au remaniement ministériel inspirent sensiblement les mêmes observations. Le consensus est si large qu'il n'y a que l'affiliation politique partisane qui explique qu'on y déroge. Ainsi, 53,8 % de ceux qui voient une baisse de popularité trouvent très important que M. Bouchard s'engage à ne pas tenir de référendum. Ce sont des libéraux. À l'inverse, 35,1 % de ceux qui croient plutôt à une hausse de popularité estiment que le report du référendum n'est pas du tout important. Ce sont des péquistes.

Il y a aussi des zones grises que ce sondage contribue à éclaircir. Le ministre Jean Rochon n'a jamais voulu admettre les ratés majeurs du virage

ambulatoire, non plus que ses effets sur la qualité des soins de santé. À partir du moment où les Québécois voient majoritairement dans les compressions budgétaires une cause de la baisse de popularité et disent souhaiter une volte-face du gouvernement dans le dossier de la santé, le corridor de l'interprétation devient extrêmement étroit.

Enfin, ce sondage met en lumière des tendances dont les péquistes devraient se réjouir. Insatisfaits des politiques gouvernementales, 71 % des Québécois plaident en faveur d'un remaniement ministériel. Mais quand on suggère que le premier ministre n'est peut-être plus l'homme de la situation et qu'il devrait démissionner, seulement 16,7 % acquiescent. Tout comme il n'y a que 5,9 % qui pensent qu'il est à blâmer pour la période difficile qu'il traverse. Dans l'esprit des gens, ce n'est pas Lucien Bouchard qu'il faut remplacer mais son équipe ministérielle.

Bref, les Québécois témoignent à l'égard de leur premier ministre d'un attachement et d'une confiance dont la solidité n'est pas de bon augure pour les libéraux. Les conclusions de ce sondage sont éloquentes en ce qu'elles démontrent que Jean Charest n'est pas du tout assuré de sortir vainqueur d'un affrontement électoral avec Lucien Bouchard.

Du cinéma

Grosso modo, il existe deux façons de faire du squeegee. La première, soit la mauvaise, consiste à demander la permission aux automobilistes. Bien qu'honorable, cette méthode n'est pas rentable. Neuf fois sur dix, les conducteurs passent leur tour. La deuxième méthode, celle de Maxwell, consiste à se lancer à l'assaut de la première voiture qui s'immobilise au feu rouge, quoi qu'en pense, quoi qu'en dise son propriétaire. Avec un peu d'humour et un demi-sourire, cette stratégie rapporte beaucoup plus de sous.

Et c'est sans compter les actes de générosité spontanée. Une dame aux traits asiatiques nous fait don d'un dollar chacun. Cette fois, Maxwell n'a rien à redire contre «les Chinois». Elle nous pose une question: «Ecole?» S'agissait-il d'un conseil ou d'une interrogation?

Deux vieilles qui attendent l'autobus me glissent des pièces de 25 ¢ dans la main, et la seule véritable conversation de la journée s'engage.

«Est-ce payant?»

— Pas vraiment.

«Tu parais bien, pourtant. As-tu déjà pensé à faire autre chose?»

— Oui. C'est pas une vie, ça.

«Tu pourrais faire de la figuration pour le cinéma. Ils tournent plein de films ici, l'été. Frises-tu naturel?»

— Oui.

L'autobus arrive. Elles disparaissent en prenant soin de me souhaiter bonne chance. Les conversations du genre ne sont pas légion dans le tumulte urbain. Entre marginaux, le dialogue conduit parfois à l'impasse. Vers midi, deux punks-rockers nouvellement arrivés me font comprendre, avec leurs regards assassins, que le coin des rues Papineau et Ontario leur appartient. Ils sont néanmoins polis: «S'excuse, pourrais-tu t'en aller avant que je pogne les nerfs? Ça serait gentil», lance l'un d'eux.

— O.K.

Deux heures et 19 \$ plus tard, il est temps de mettre les voiles. Curieusement, aucun policier n'est venu jouer les trouble-fête. Trois véhicules de patrouille sont passés par là sans prendre la peine de s'arrêter. Au plus fort de l'avant-midi, cinq adeptes du squeegee accaparaient pourtant l'intersection. Maxwell a même fait la conversation avec un policier monté sur une moto Harley-Davidson. La contravention n'est jamais venue, malgré la provocation. Serait-ce le début d'un temps nouveau, celui de la tolérance? Pas si sûr (voir encadré).

L'ennemi: le temps

Le principal ennemi de l'artisan du squeegee n'est pas le policier, mais le temps. Une fois que le feu a dérogé, le flux de la circulation reprend de plus belle. Le principal ennemi du squeegee n'est pas le feu rouge mais l'automobiliste. On ne peut jamais prévoir sa réaction. L'ennemi, c'est aussi le concurrent qui protège rageusement «son» coin de rue, les passants qui te font sentir, sans mot dire, que tu ne comptes pour rien.

Maxwell a deux tentations. La première, c'est de laisser son squeegee de côté et de profiter du beau temps. La deuxième, c'est de prendre son squeegee, récolter ses 80 \$ et s'acheter du crack. «Il ne faut pas que j'en fasse aujourd'hui, dit-il, résolu. J'ai vu une étoile filante hier soir, et c'était mon vœu: ne pas faire de crack.»

Il faut se méfier de tout sur la rue, y compris de soi-même.

Avenue McGill College, point de squeegees...

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Angle Ontario et Papineau, près du pont Jacques-Cartier, les policiers semblent tolérer la présence des squeegees. En est-il de même sur la rue McGill College, dans le chic quartier de la finance?

L'art du squeegee prend une tout autre dimension au carrefour des rues McGill College et Sainte-Catherine. Les passants sont beaux, bien habillés, cravatés et sentent bon. C'en est presque gênant d'être là en t-shirt, sale et en sueur. Mais ils feignent tous de ne pas me voir, alors j'en fais autant.

Un quidam m'adresse malgré tout la parole. Il s'agit du maire d'Outremont, fidèle lecteur du Devoir, qui marche à l'ombre des gratte-ciels. «Je ne poserai pas de questions», dit-il. Grand bien lui en fasse.

Des punks, squeegee à la main, il n'y en a pas à l'ouest de la rue Bleury. Il n'y en a pas parce que les policiers les chassent assez rapidement.

Il m'a quand même fallu 15 bonnes minutes de squeegee, à dix pas d'une voiture de patrouille, pour m'attirer des ennus. Un policier m'aborde, premier contact avec la police dite communautaire.

«Viens, on va se parler», ordonne l'agent.

— Que c'est qu'y a?

«As-tu un peu lu les journaux récemment? Sais-tu ce qui se passe avec le squeegee?»

— Non... oui, un peu, là. C'est pas supposé d'être la tolérance qui s'applique? Tu connais pas ma situation...

«Je comprends ta situation, interrompt calmement le policier. Elle est pas mal la même pour vous tous. Le problème, c'est que mon commandant, il ne veut pas de squeegees. Je pourrais te donner une amende de 135 \$, mais je ne le ferai pas. Si tu fais du squeegee, c'est parce que tu n'as pas d'argent.»

La conversation se poursuit. Le policier note finalement mon nom et me sert un avertissement. Son district, le 20, s'étend de la rue de Bleury à Atwater. Il me conseille de ne pas y revenir. Son collègue m'explique que le commandant du district 20 ne veut plus voir de squeegees sur la rue d'ici le début de l'été. Le commandant aurait donné l'ordre à ses troupes de dresser une liste des adeptes du squeegee dans un premier temps. Mon nom est sur la liste. Avant de me laisser partir, les deux policiers me conseillent d'avertir mes semblables que cette activité ne sera pas très en vogue cet été au centre-ville.

RECTIFICATIF

Erreur sur les personnes

(PC) — Dans une dépêche transmise le 16 avril et portant sur les audiences de la commission Poitras qui enquête sur la Sûreté du Québec, la Presse canadienne a erronément indiqué que le policier Mario Simard avait fait un faux témoignage au cours du procès des Matticks à la demande du policier Lucien Landry. Ce sont plutôt les policiers Pierre Ducloux et Dany Fafard qui auraient demandé à Mario Simard de se parjurer, selon le témoignage de ce dernier, tel que l'a rapporté précédemment la Presse canadienne.